



**ETUDE DE CIRCULATION ET
DÉPLACEMENTS COMMUNE DE MONTBAZIN**

**BENCHMARK DES SOLUTIONS APPLICABLES
À MONTBAZIN**



1/ Objectifs de la mission

LES OBJECTIFS DU SCHÉMA DIRECTEUR

Montbazin, une commune rurale d'environ 3 000 habitants. Elle est polarisée d'une part par Montpellier, d'autre part par Sète. Elle appartient à l'agglomération Sète Agglopôle Méditerranée.

L'enjeu de la présente mission est d'apporter une expertise quant aux enjeux de circulation et de stationnement à l'échelle de la commune de Montbazin, qui doit permettre :

- D'identifier les problématiques et différents points de dysfonctionnement à propos de la circulation et du stationnement dans la commune ;
- D'identifier les besoins et enjeux en termes de mobilité, notamment en ce qui concerne la circulation dans une commune ancienne et les difficultés de stationnement pour les habitants du centre historique ;
- D'apporter des solutions permettant d'améliorer la gestion de la circulation et du stationnement pour les résidents de la commune, ainsi que des cheminements piétons.

La volonté globale de la commune est d'avoir un cœur de ville apaisé, requalifié et attractif.



PLANNING DE RÉALISATION DE LA MISSION

Phase 1

- Diagnostic quantitatif et qualitatif

Phase 2

- Définition des enjeux de la future politique de circulation et stationnement

Phase 3

- Elaboration d'un plan local de circulation et stationnement

Phase 4

- Fiches actions

ELABORATION DU PLAN D' ACTIONS

Le plan d'actions du plan de circulation sur la commune a été établi à partir des enjeux du diagnostic.

Un temps d'échanges avec les habitants de Montbazin a été réalisé le samedi 9 octobre, il a permis aux habitants de s'approprier le diagnostic et de proposer des actions permettant de répondre aux enjeux identifiés.

Pour cela les participants (31 montbazinois) ont été répartis en sous groupe qui ont pu à tour de rôle approfondir les thématiques suivantes :

- Thématique 1 : Apaisement des vitesses & Place du piéton
- Thématique 2 : Fonctionnement de l'école & Écomobilité scolaire
- Thématique 3 : Optimisation du stationnement autour de l'hypercentre
- Thématique 4 : Création d'un nouveau plan de circulation

Toutes les propositions émises ont été retranscrites à l'issue de l'atelier et seront prise en compte soit dans le présent document ou directement dans le plan d'actions.



RÉSULTATS DE LA PRIORISATION DES SOLUTIONS

Thématique 1 : Apaisement des vitesses & Place du piéton

Numéro	Propositions d'actions	Votes
2	Matérialisation ZR Place Eglise & Rue Jeu de Ballon jusqu'à Av. de la Gare & Carrierasse	10
6	Entrées de village : Casser la vitesse par des chicanes en alternance	9
4	Meilleure Zone 30 sur partie village ancien	8
8	Bas l'Av. Villeveyrac : rond point franchissable pour casser vitesse + stationnement en épi Quai de la Vène & 2 ralentisseurs rapprochés	8
1	Faire respecter les vitesses / Mettre Stop pour sens descendant & laisser priorité au sens montant / Plutôt feux pour alternance	7
7	Mise en sens unique Ch. Des Romains avec descente depuis Rue Carrierasse	5
3	Casser la vitesse Av. de la Gare : Ajout d'une fontaine	4
5	Mettre feux pédagogiques sur la vitesse OU feux qui passent au rouge si excès de vitesse	4
10	Mettre une Zone 30 jusqu'à la déchetterie	4
9	Secteur bas du village (centre historique) : Dispositif pour interdire ou freiner l'accès aux 2RM	3

Thématique 2 : Fonctionnement de l'école & Écomobilité scolaire

Numéro	Propositions d'actions	Votes
3	Formaliser le dépôt minute et assurer la sécurité de l'enfant qui sort de la voiture / Réorganiser pour qu'elle puisse exister	11
1	Fermer barrières côté rue Puits de Jacob aux entrées et sorties	9
8	Prévoir parking enseignants & employés : à officialiser sur tennis ou arènes (à déplacer)	9
4	Schéma proposé avec création d'un sens unique	7
7	Décaler les heures d'entrée et sortie école maternelle & élémentaires (ex : Gignac entrée maternelle + large)	6
5	Pourquoi ne pas laisser entrer les piétons par rue Jeu de Mail & espace piéton + important devant école	5
2	Ajouter barrière côté parking tennis pour agrandir la zone piétonne tennis (avec PM qui laisse passer PMR & sortie riverains)	4
6	Rue des Courbes : Parking avec arrêt de bus / Limiter la vitesse & indiquer proximité à l'école	3
9	Passer par le contournement des arènes & Bd des Belges	1

RÉSULTATS DE LA PRIORISATION DES SOLUTIONS

Thématique 3 : Optimisation du stationnement autour de l'hypercentre

Numéro	Propositions d'actions	Votes
1	Agrandir le parking de la Vène	13
3	Créer des parkings + à l'extérieur un peu + éloignés	10
11	Agrandir le parking devant Tabac	9
6	Créer un macaron habitant Montbazin (ressorti par groupe école)	8
4	Paytrimoine chapelle St Pierre : Dégager l'espace en repoussant le stationnement (réfléchir pour pas pénaliser habitants du secteur)	6
5	Stationnement sauvage : Réorganiser les espaces pour limiter stationnement gênant / Mieux matérialiser les stationnements (ex : route de Gigean)	6
9	Meilleure signalisation & aménagement parking Av de la Gare (extension à 15 places)	6
12	Repenser stationnement Quai de la Vène (stationnement en épi le long du mur)	6
7	Créer parking spécial randonneurs (un peu à l'extérieur)	4
10	Parking à créer en Rive droite (terrain privé)	3
13	Inciter propriétaires à utiliser le stationnement interne à leur parcelle & libérer les places sur espace public	3
2	Parking de la Vène : gratuit résidents / payants autres	2
8	Parking à créer en face des logements sociaux	2
14	Créer au moins 2 places courte durée devant la poste avec borne de temps	0
15	Stationnement alterné par quinzaine sur certaines voies riveraines (ex : Peupliers)	0

Thématique 4 : Création d'un nouveau plan de circulation

Numéro	Propositions d'actions	Votes
2	Créer route depuis Davalade jusqu'à Valfalis en-dessous du Bd des Belges (solution en faveur de la voiture)	14
7	Depuis Gigean : Déporter la traversée du village via l'Av de Poussan / Cami de la Garelle	8
13	Créer rond-point place de l'église (faire ralentir & limiter flux rue du jeu de ballon)	8
11	Rue Carrierasse à sens unique (avec vision globale)	6
8	Trouver solutions pour raccordement sécurisé pour accéder aux voies vertes (notamment lycée Cournonterral) / Chemin randonnée depuis le Calvaire - Cami d'Antonègre) via les Tuilières	5
9	Mettre en double sens vélo sur les axes	5
4	Mettre Ch. Des romains en sens unique (uniquement bus en sens inverse & adaptation taille des bus)	4
5	Conserver uniquement les arrêts de bus dans village : résout le pb du Ch. Des Romains	4
12	Sens unique Davalade	3
6	Permettre l'accès à l'ensemble de la rue Puits de Jacob pour monter aux écoles (surppimer le sens unique sur 50m)	2
1	Axes prioritaires : route Villeveyrac & RD2	1
3	Autre solution de contournement au Sud : + de contraintes écologiques & ajout du flux sur Av de la Gare déjà impactée	1
14	Rond point Valfalis-Mail-Courbes à surélever	1
10	Ch. Déchetterie : sens unique à partir de déchetterie (soucis de circulation des camions bennes : à creuser)	0

2/ Plan local de circulation

PLAN DE CIRCULATION

Les différentes propositions suivantes visent à proposer un plan de circulation qui réponde à la problématique du chemin de romains identifiée dans le diagnostic.

Des solutions sans emprise complémentaires ont été étudiées cependant elles apparaissent comme trop contraignantes :

- Soit via le report sur la rue du Couvent qui a un gabarit trop contraint et non adapté hors véhicules légers.
- Soit via des propositions de **circulation alternée** sur le chemin de romains. Ces propositions nécessiteraient des créer des élargissements ponctuels pour que des véhicules puissent se stocker sans impacter sur le cheminement piétons contrairement à la situation actuelle.
- Il y a des possibilités sans impacts sur le bâti qui cependant impacteraient différents jardins.

Les différents scénarios proposés partent donc sur l'hypothèse d'un nouveau barreau



1. SCÉNARIO 1 – NOUVEAU PLAN DE CIRCULATION

Légende :

-  Double sens conservé
-  Sens unique conservé
-  Mise en sens unique
-  Changement de sens unique
-  Nouveau barreau routier envisagé

- Boucle entre rue Carrierasse, rue du Couvent et chemin des Romains. Sens horaire
- Possibilité de barreau au Nord depuis rue Davalade → reporter la desserte locale des quartiers au Nord-Ouest
- Possibilité de barreau au Sud depuis Cami des Amandiers (sens unique entrant) → Nombreuses contraintes écologiques
- Fermeture de l'accès entre la rue Valfalis et rue du Puits de Jacob

Nouveau Plan de circulation scénario 1 CR60



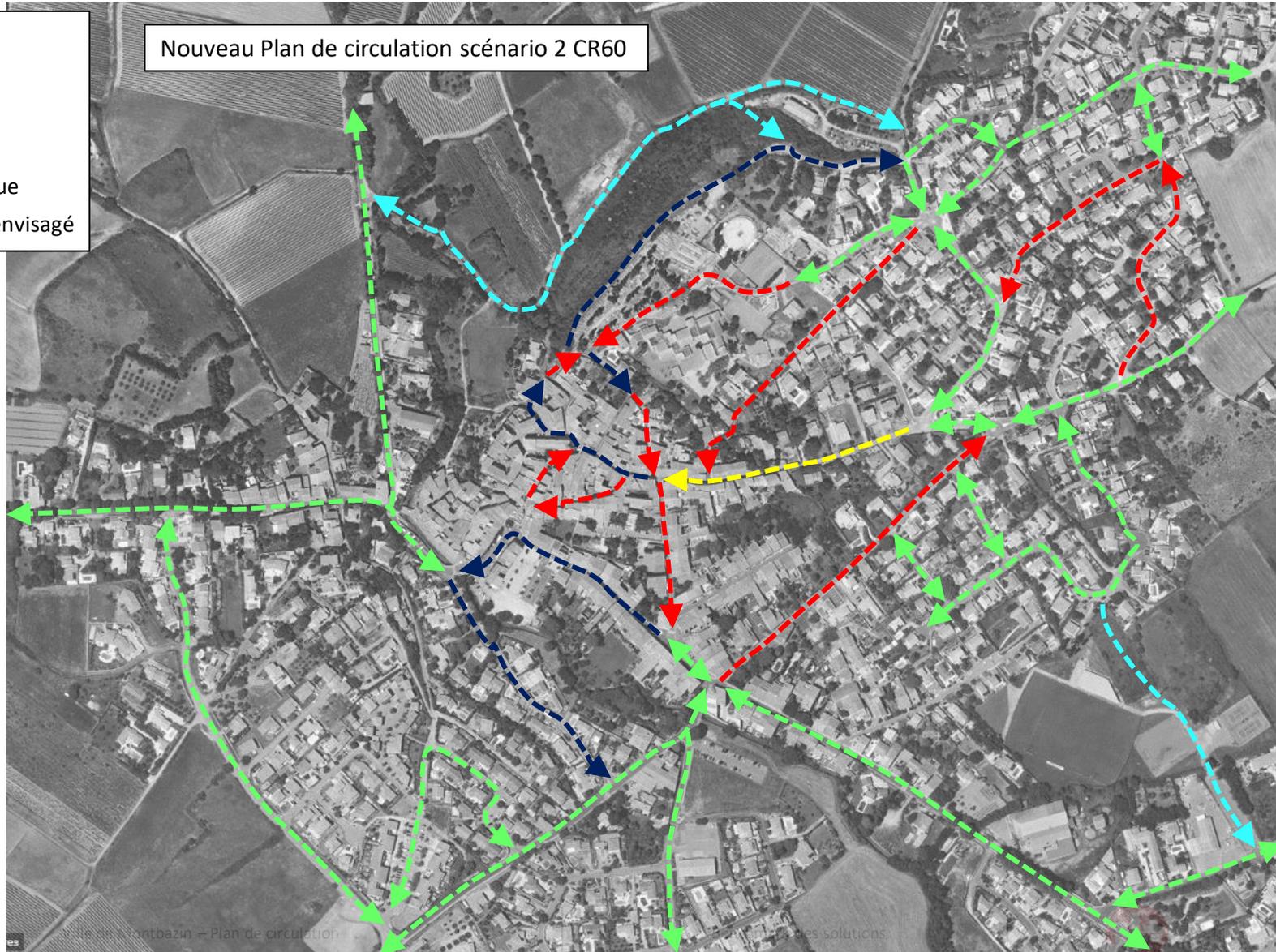
1. SCÉNARIO 2 – NOUVEAU PLAN DE CIRCULATION

Légende :

-  Double sens conservé
-  Sens unique conservé
-  Mise en sens unique
-  Changement de sens unique
-  Nouveau barreau routier envisagé

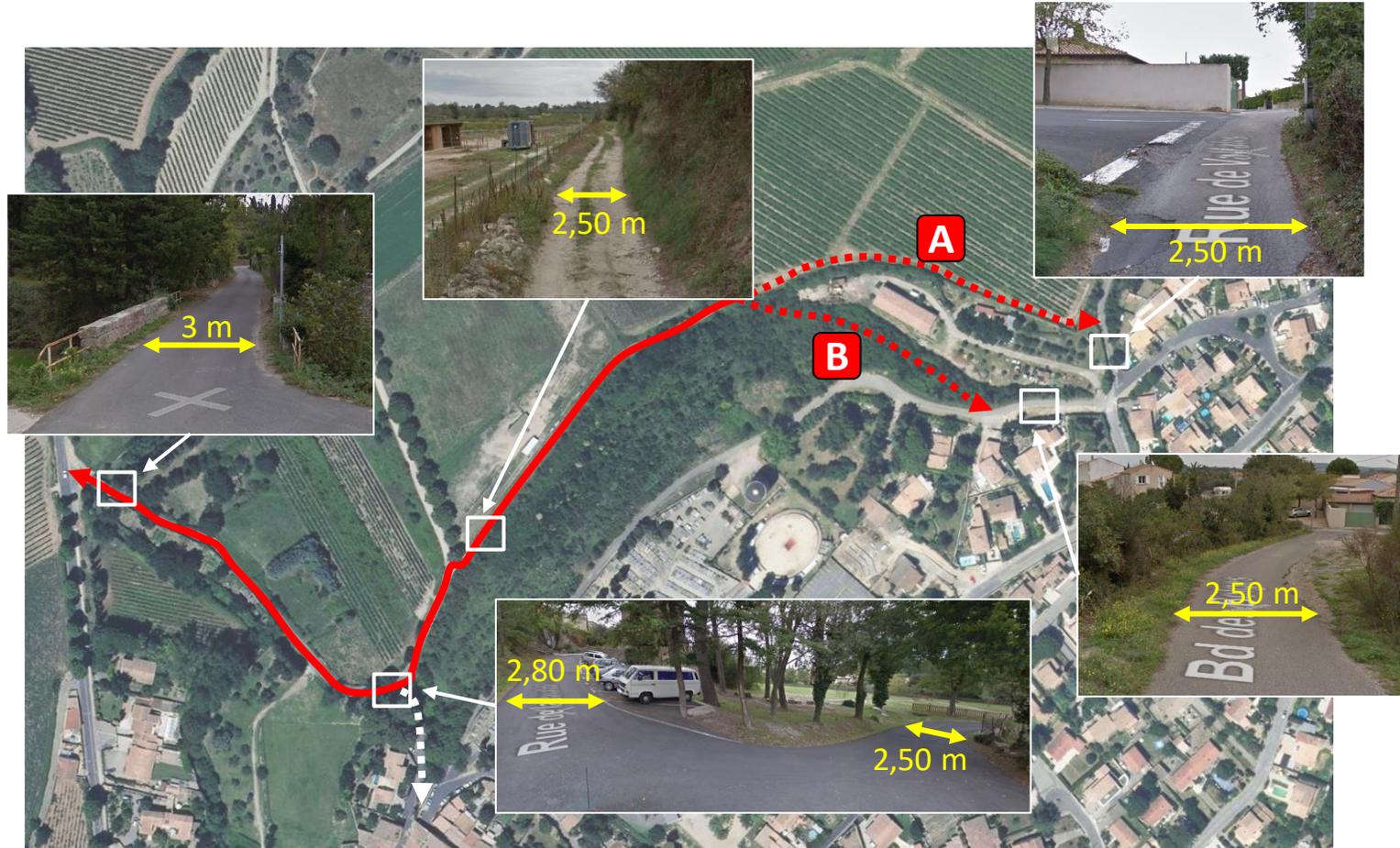
Nouveau Plan de circulation scénario 2 CR60

- Boucle entre chemin des Romains, rue du Couvent et rue Carrierasse. Sens antihoraire
- Possibilité de barreau au Nord depuis rue Davalade → reporter la desserte locale des quartiers au Nord-Ouest
- Possibilité de barreau au Sud depuis Cami des Amandiers (sens unique sortant)
→ Nombreuses contraintes écologiques
- Double sens devant commerces et église pour faciliter la sortie du centre



2. CRÉATION D'UN BARREAU DEPUIS LA RUE DE LA DAVALADE SUR CR N°60

- Largeur de voirie actuelle : entre 2,5m et 3m
- Nécessité d'élargir la voirie pour les VP :
 - Pour sens unique : 3,5m
 - Pour double sens : 5,5 m
- Franchissement de la Vène à l'entrée de la rue Davalade : pont à élargir
- Gestion de l'intersection sur la rue de la Davalade
 - Peu de visibilité = Stop OU Cédez le passage
- Chemin rural n°60 à élargir et à aménager
 - Coût au mètre linéaire : 1 000 € HT (sans prise en compte des réseaux existants et hydraulique)
- Impact sur le stationnement riverain
- Si impossibilité de créer des cheminements piétons
 - Barreau en zone de rencontre OU zone 30



Variante A	Variante B
400 000 €	285 000 €

Proposition ayant eu le plus de votes lors de la priorisation des solutions de l'atelier de travail avec la population ! (14 votes)

2. CRÉATION D'UN BARREAU DEPUIS LA RUE DE LA DAVALADE

Rue de la Davalade :

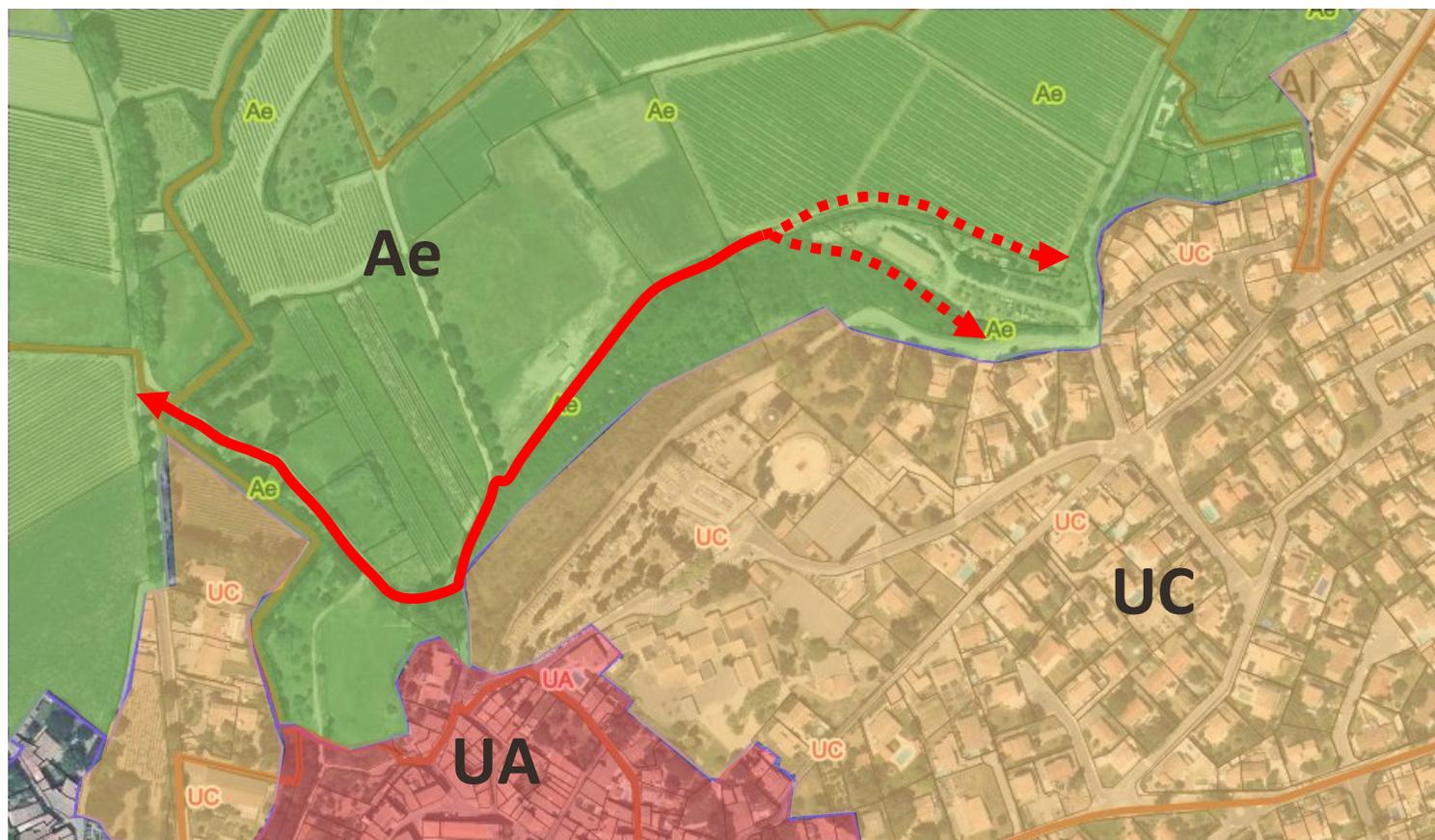
Le zonage PLU de 2019 : rue de la Davalade et le futur barreau en zone agricole protégée

→ Aménagement du nouveau barreau possible

Ae : Zone agricole d'intérêt écologique où toute nouvelle construction (y compris agricole) est interdite

UC : Zone d'habitation à faible densité composée essentiellement d'habitat individuel groupé

UA : Zone urbaine constituant le centre de l'agglomération, et comprend essentiellement de l'habitat, des services et activités diverses



2. CRÉATION D'UN BARREAU DEPUIS LA RUE DE LA DAVALADE

Rue de la Davalade :

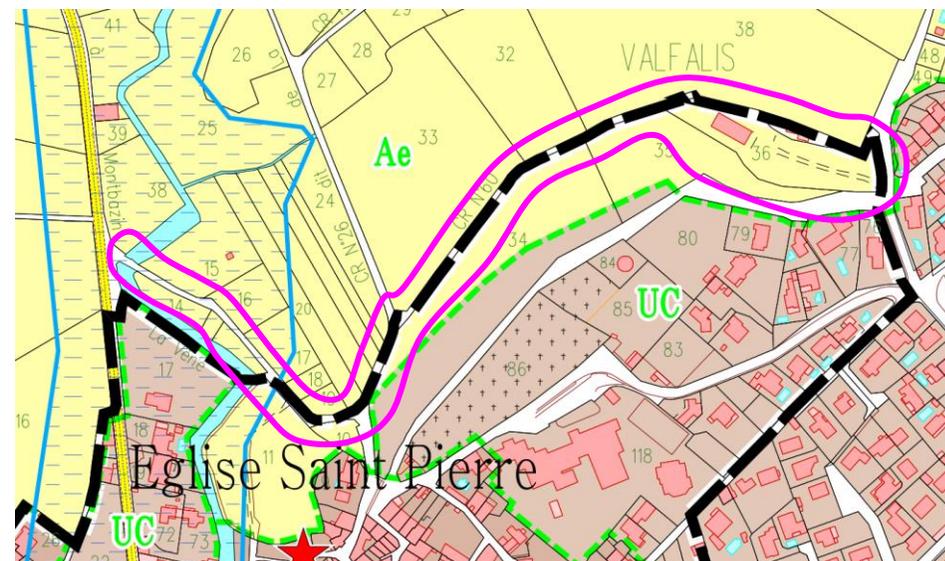
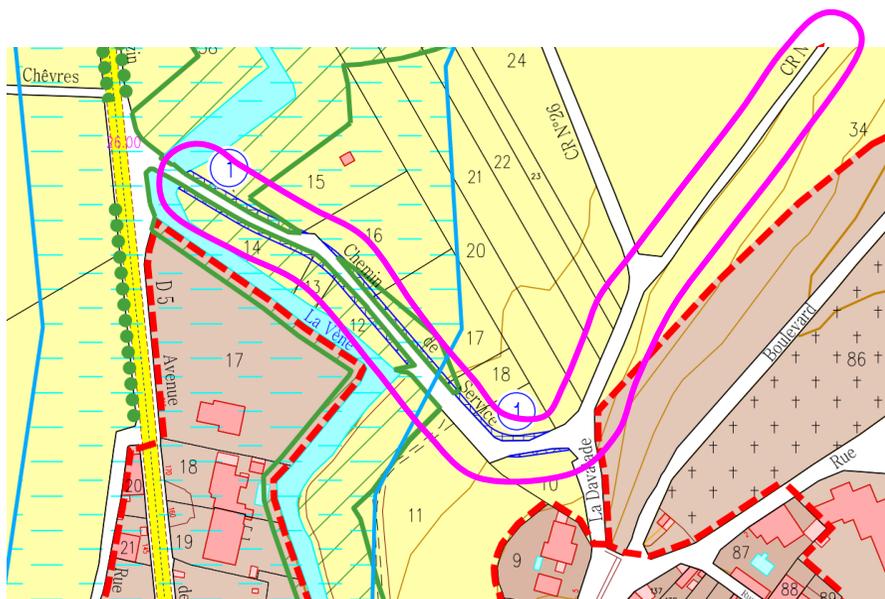
Concernée par un emplacement réservé : « **V.C.7 : Elargissement à 8m de la RD5 au chemin de la Devalade** »

→ Concerne une surface de 555 m²

Chemin rural :

Concerné par un périmètre de protection des monuments historiques classés : Périmètre Délimité des Abords (PDA)

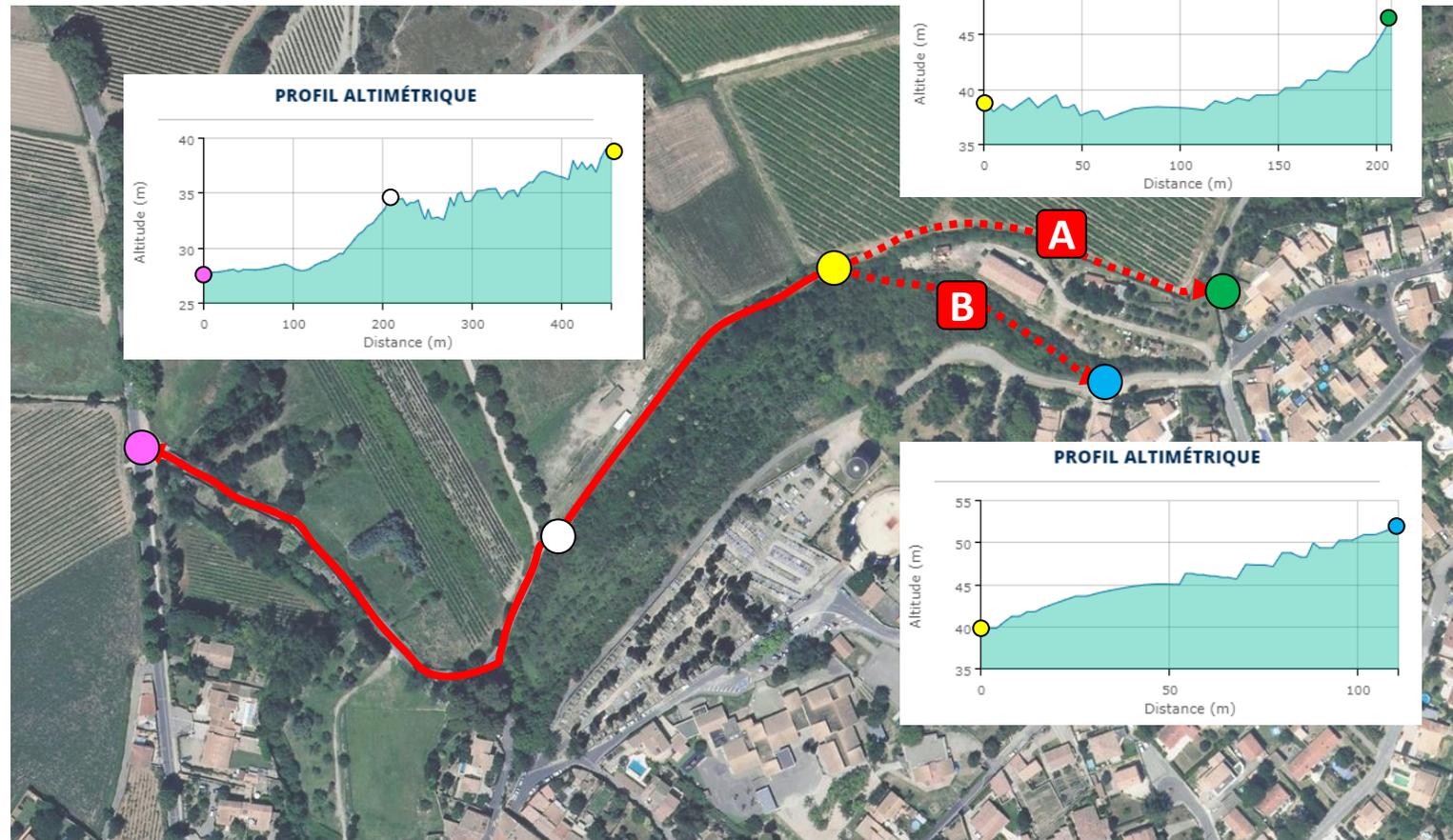
→ Eglise Saint-Pierre & Porte de la Ville



2. ANALYSE ALTIMÉTRIQUE DU BARREAU

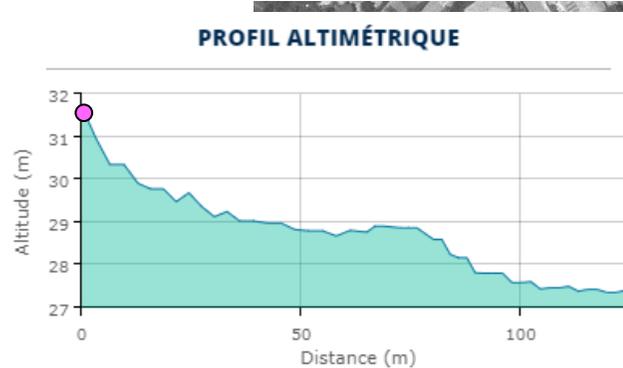
Profil altimétrique :

- Forte pente (34%) sur rue Davalade
 - Chemin rural peu pentu
 - Barreau Nord (A) : Forte pente avant jonction à rue Valfalis
 - Barreau Sud (B) : Pente élevée plus répartie
- Possibilité A : contrainte liée au passage en bordure de parcelle viticole
- Possibilité B : Contrainte paysagère d'ouverture à travers la végétation dense



2. CRÉATION D'UN BARREAU ENTRE LE CAMI DES AMANDIERS ET LA RUE DU FORUM

- Nouveau barreau au Sud entre la rue du Forum et le Cami des Amandiers
- Création d'un axe traversant la parcelle agricole n°0292
 - Contrainte majeure liée à la continuité écologique
 - Report de flux sur l'avenue de la Gare déjà fortement empruntée
- Élargissement et réaménagement du chemin sur la parcelle du stade
- Reprise du parking du stade :
 - Stationnement supprimé (au moins un des deux côtés)
 - Possibilité de conserver un côté de stationnement en bataille
- Repenser l'accès d'urgence et piéton au stade
- Coût minimum estimé pour la traversée de la parcelle agricole : 130 000 €
- Ouverture à créer sur la rue du Forum : pas de contrainte spécifique
- Gestion des intersections : Stop OU Cédez le passage
- Vitesse maximale autorisée : 30 km/h



2. CRÉATION D'UN BARREAU ENTRE LA RUE DU FORUM & LE CAMI DES AMANDIERS

Nouveau barreau :

Concernée par un emplacement réservé :

« *Équipements sportifs et de loisirs* »

→ Concerne une surface totale de 12 890 m²

Le barreau traverserait la parcelle n°0292, concernée par l'emplacement réservé

→ Surface de 2 620 m²

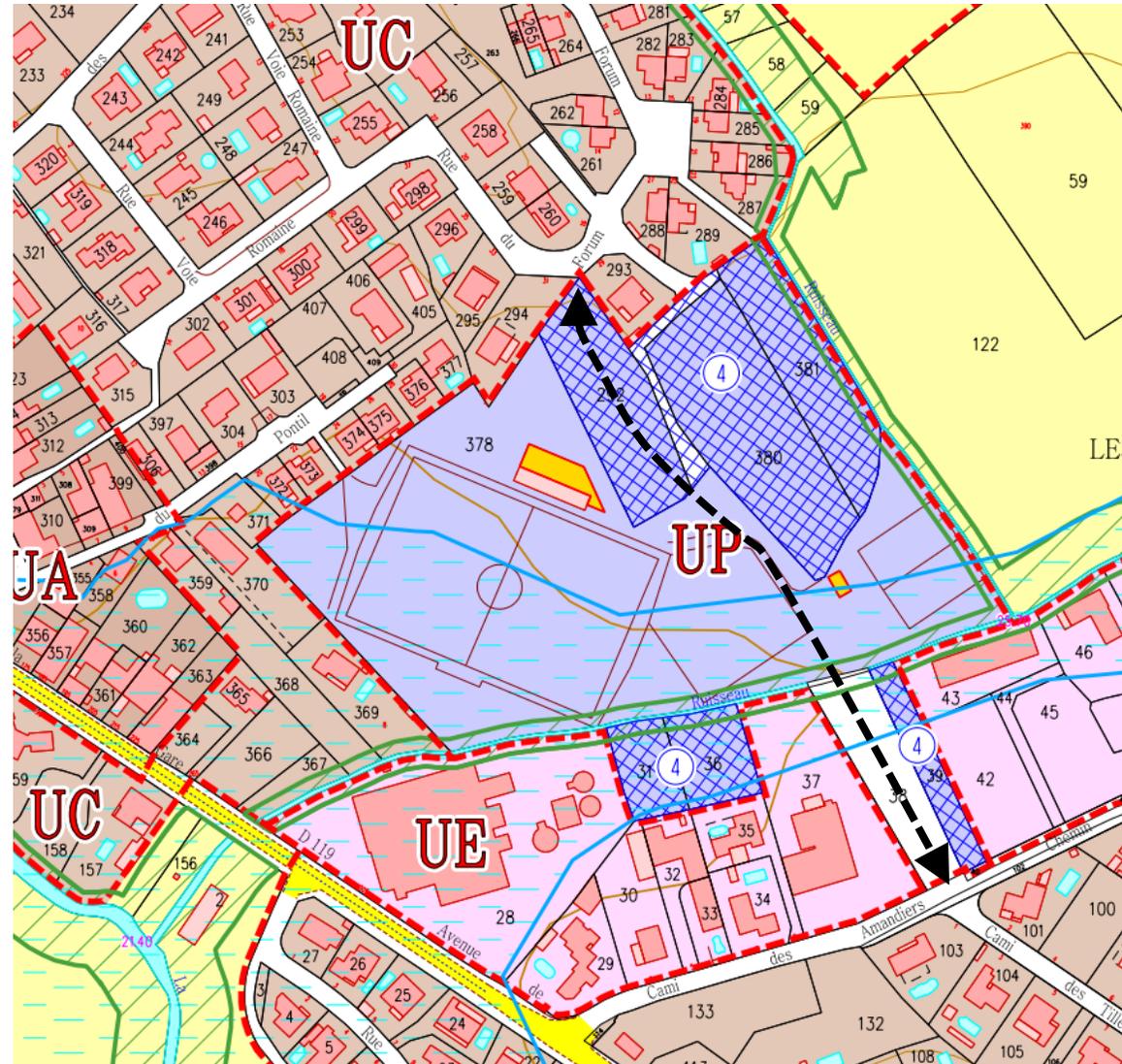
→ Élargissement du chemin du stade (parcelle n°0378) : actuellement largeur de 3m

→ Modification du stationnement sur la parcelle n°0038

Zonage du PLU :

→ **Zone UP** : Espaces déjà urbanisés où les équipements publics existants ou en cours ont une capacité suffisante pour desservir les constructions à implanter. **Zone à forte sensibilité paysagère et naturelle uniquement destinée à de l'habitat.**

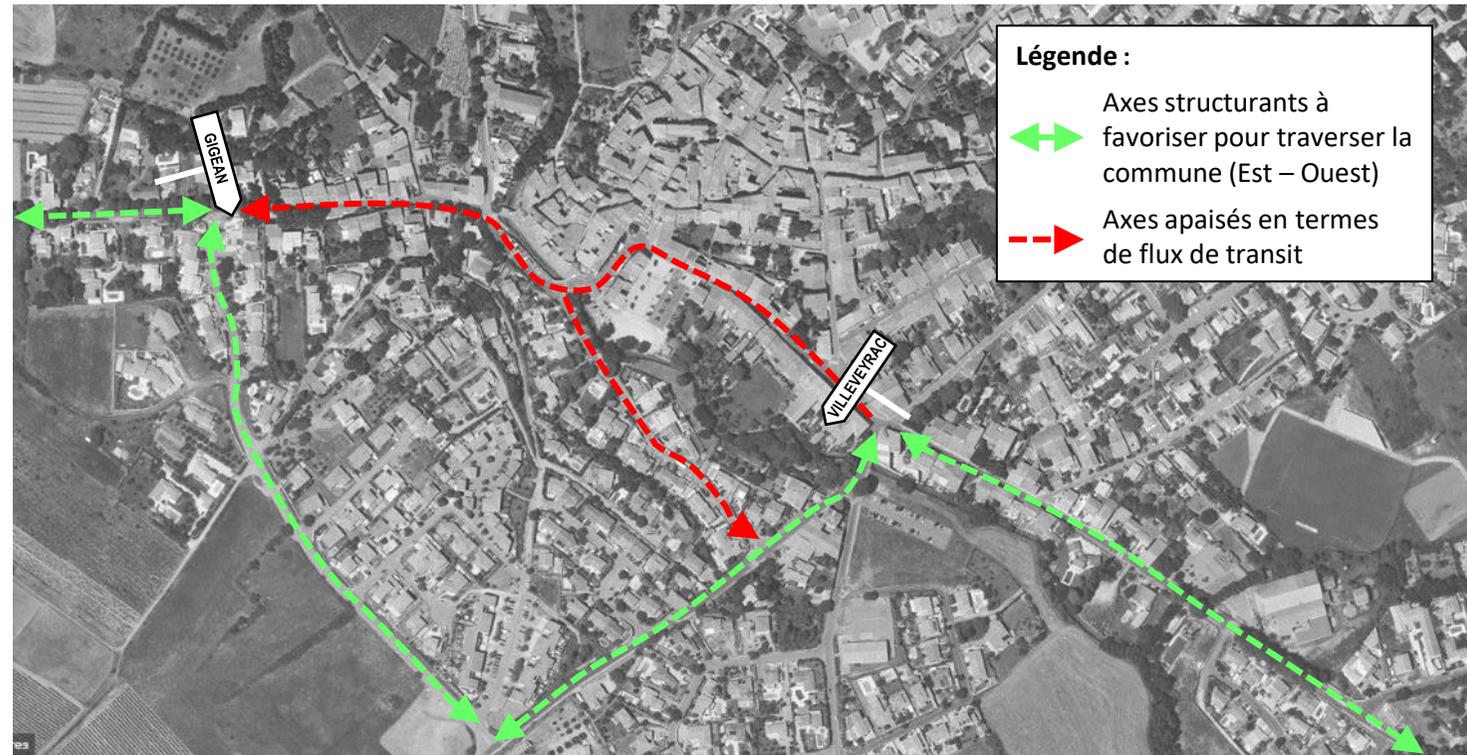
→ **Point impactant corridor de biodiversité sur ce secteur.**



3. REPORTER LES FLUX DE TRANSIT SUR L'AV. DE POUSSAN & CAMI DE LA GARELLE

Améliorer le jalonnement :

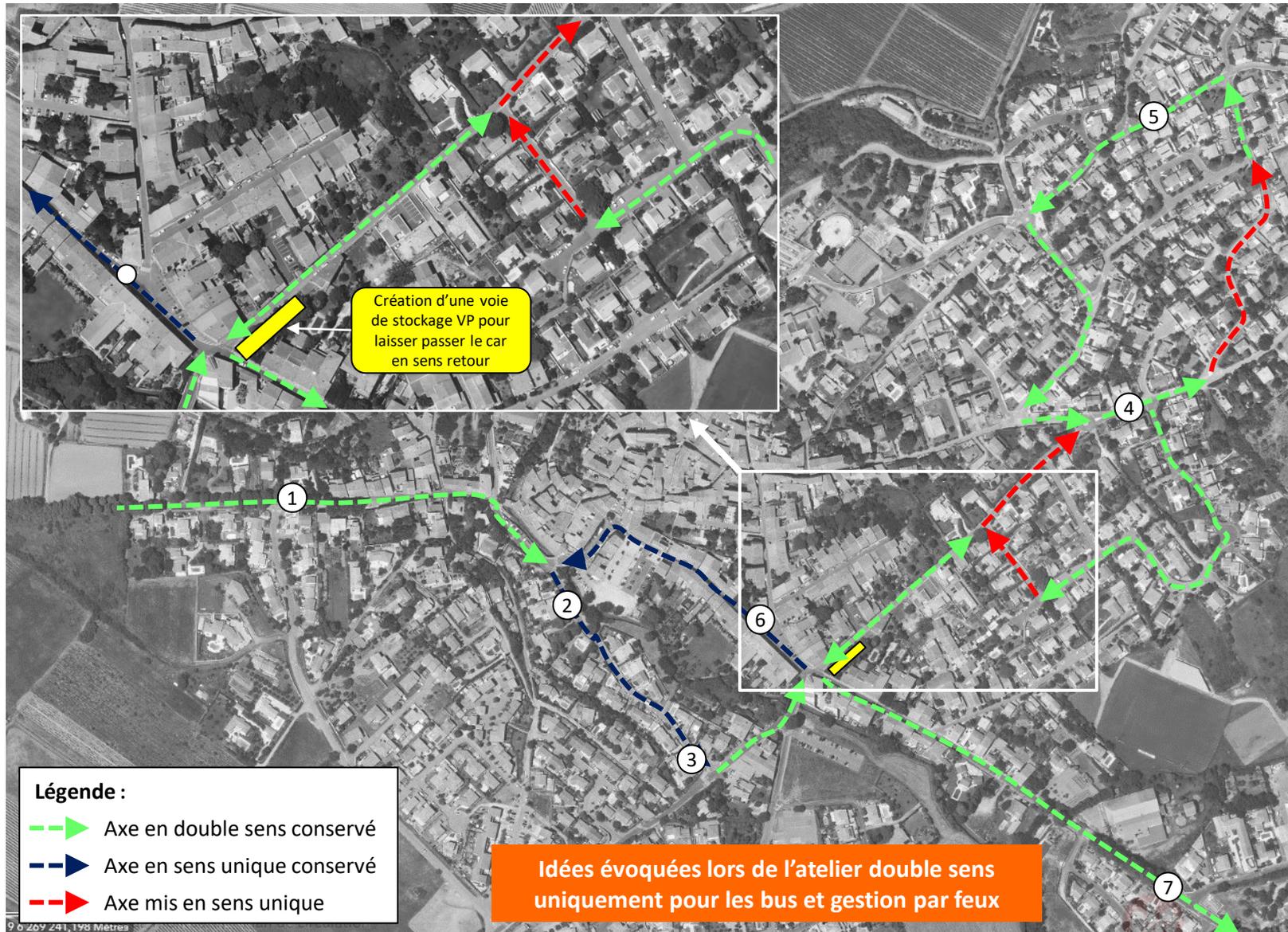
- Objectif : reporter la traversée de la commune sur l'Av. de Poussan et le Cami de la Garelle
- Améliorer le jalonnement aux intersections :
 - Av. de la Gare / Av. de Poussan
 - Av. de Villeveyrac / Cami de la Garelle
- Permet d'apaiser la circulation sur :
 - Rue du Jeu de Ballon
 - Quai de la Vène
 - Av. de Villeveyrac (bas)



Reporter la traversée de la commune sur l'Av. de Poussan et le Cami de la Garelle a été proposé lors de l'atelier (8 votes d'action prioritaire)

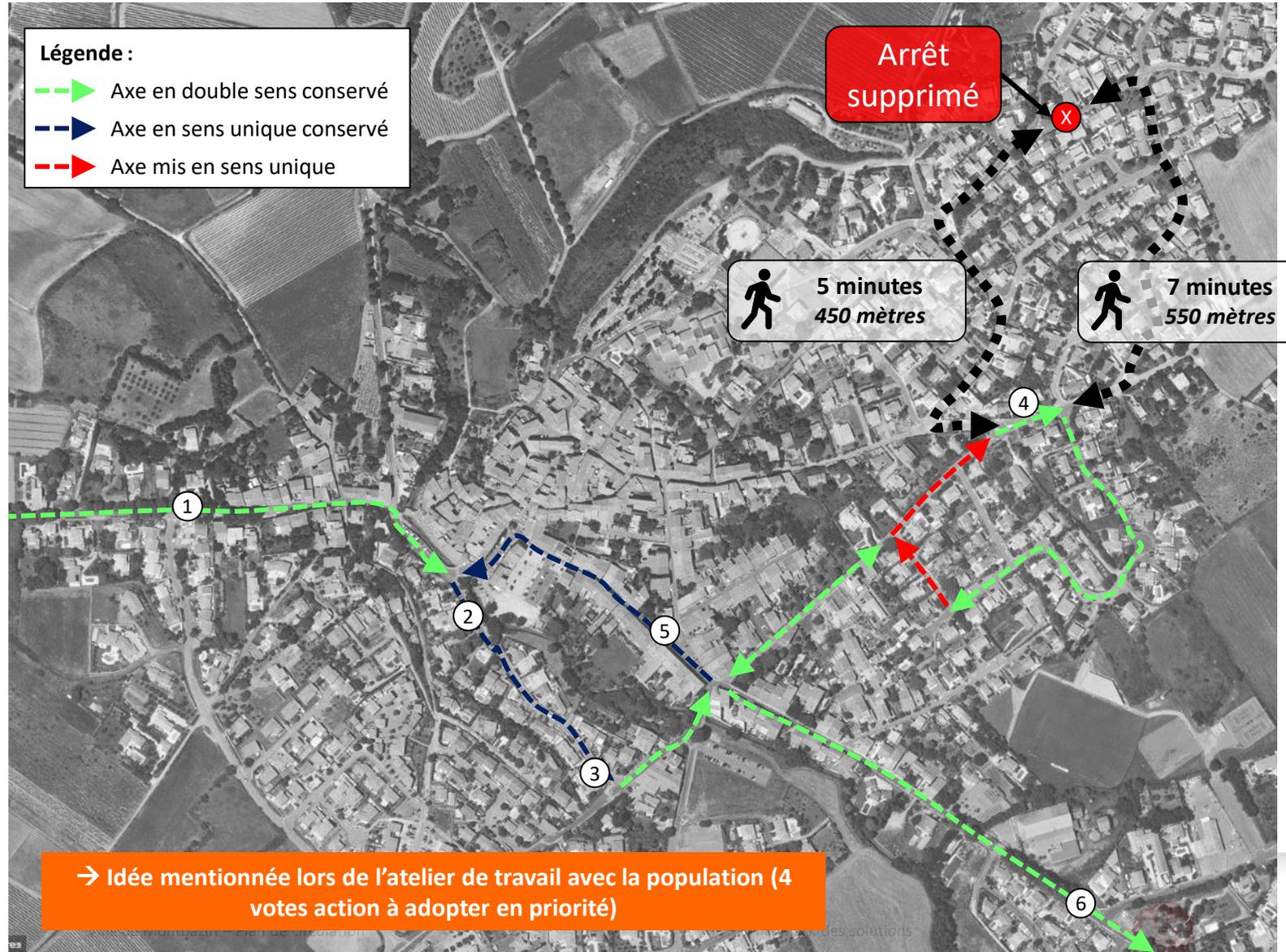
4. SCENARIO 1 – PLAN DE CIRCULATION DES TRANSPORTS SCOLAIRES

- Hypothèse 1 Conservation de tous les arrêts actuels
- Boucle de demi-tour sur rue du Forum & rue Voie Romaine
- Tronçon du Chemin des Romains à double sens (uniquement pour les bus scolaires)
- Création d'une voie de stockage à l'entrée du chemin des Romains sur la parcelle n° 0339
→ Pas d'emplacement réservé
→ Situé sur le périmètre où s'applique le droit de préemption urbain
- Gestion de ce tronçon par feux en alternance pour sens descendant (détection du bus → vider le tronçon → passage du bus)



4. SCENARIO 2 – PLAN DE CIRCULATION DES TRANSPORTS SCOLAIRES

- Suppression de l'arrêt « Lotissement 3 Oliviers »
- Arrêt « Chemin des Romains » desservant l'ensemble de la zone résidentielle Nord-Ouest
- 5 à 7 minutes de marche entre l'arrêt supprimé et l'arrêt « Chemin des Romains »
- Boucle de demi-tour sur rue du Forum & rue Voie Romaine
- Tronçon du Chemin des Romains à double sens (uniquement pour les bus scolaires)
- Gestion de ce tronçon par feux (détection du bus → vider le tronçon → passage du bus)



4. SCENARIOS 1 & 2 – PLAN DE CIRCULATION DES TRANSPORTS SCOLAIRES

Passage du car scolaire par Rue du Forum & Rue Voie Romaine :

→ Possible solution pour permettre au car de faire une boucle de demi-tour

→ La giration du car est compatible avec les contraintes géométriques (trottoir de droite rue voie romaine peut-être contraignant)

→ 3 possibilités de circulation sur le Ch. des Romains :

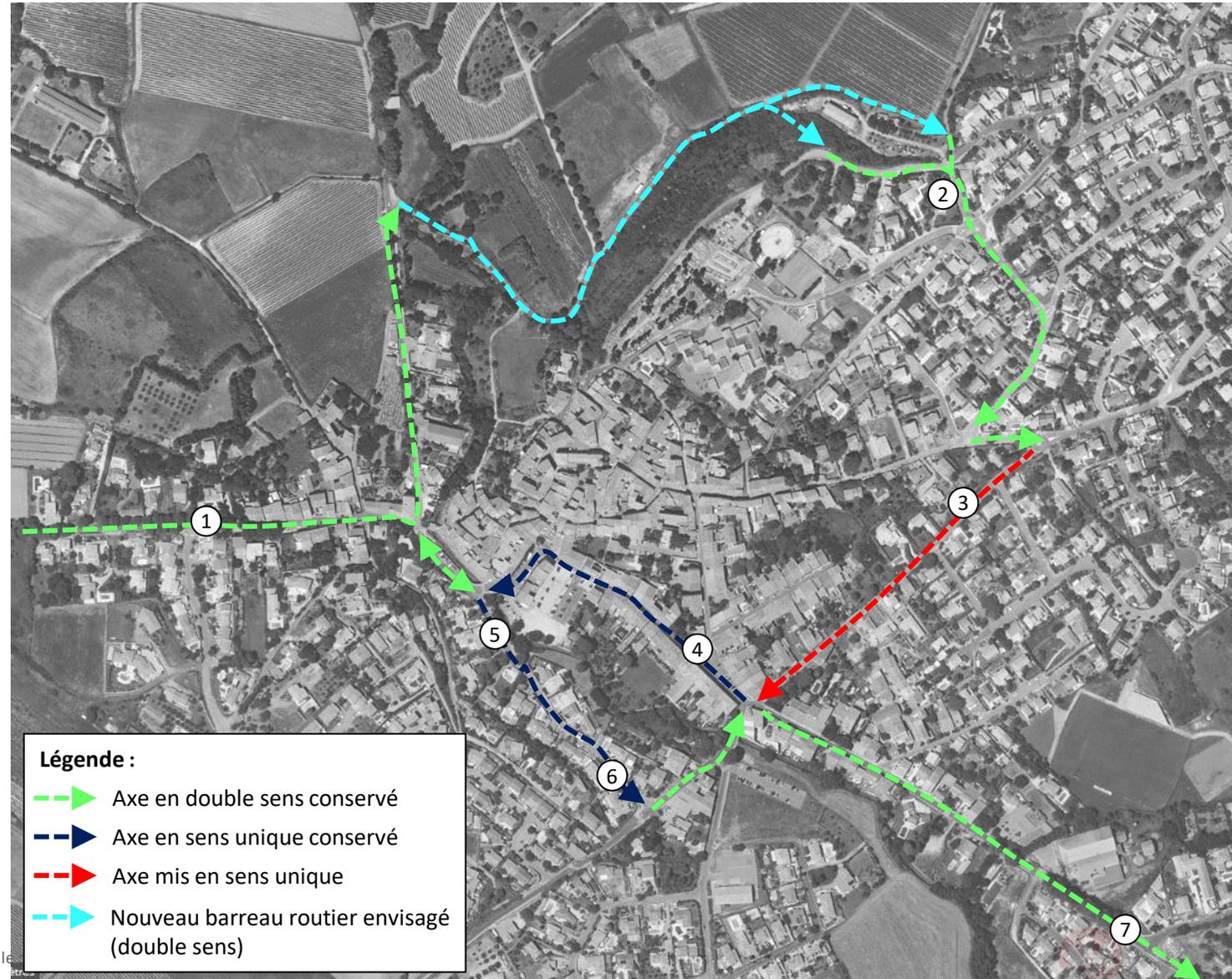
1. Si le car arrive par la rue du Couvent (création du barreau Nord) :
→ **Sens unique descendant ;**
2. Si le car arrive par le bas du Ch. des Romains :
→ **Double sens complet**
3. Sinon :
→ **Double sens entre Rue Voie Romaine et Av. de la Gare (avec gestion spécifique du tronçon)**



Question de l'acceptabilité par les riverains soulevée

4. SCENARIO 4 – PLAN DE CIRCULATION DES TRANSPORTS SCOLAIRES

- Conservation de tous les arrêts actuels
- Nouveau barreau Nord depuis rue Davalade permet d'accéder à l'arrêt « Lotissement 3 Oliviers » sans passer par le chemin des Romains
→ A prendre en compte dans l'aménagement du nouveau barreau (coût supplémentaire)
- Solution permet de conserver le chemin des Romain en sens unique (ici sens descendant, mais inverse envisageable également)



5. SCENARIO 1 – APAISEMENT DES VITESSES DE CIRCULATION

Apaisement des vitesses :

- Mise en zone de rencontre d'un secteur étendu, comprenant le centre ancien et les lotissements les plus proches

→ Solution ayant eu le plus de votes de la thématique « Vitesses & place du piéton » lors de l'atelier (10 votes)

- Le reste est soumis à l'application d'une zone 30
- Les axes structurants sont également limités à 30 km/h (Av. de la Gare, Av. de Villeveyrac, Av. de Poussan, Route de Cournonterral)



Legende :

-  Mise en Zone de rencontre
-  Mise en Zone 30
-  Axes structurants limités à 30 km/h

5. SCENARIO 2 – APAISEMENT DES VITESSES DE CIRCULATION

Apaisement des vitesses :

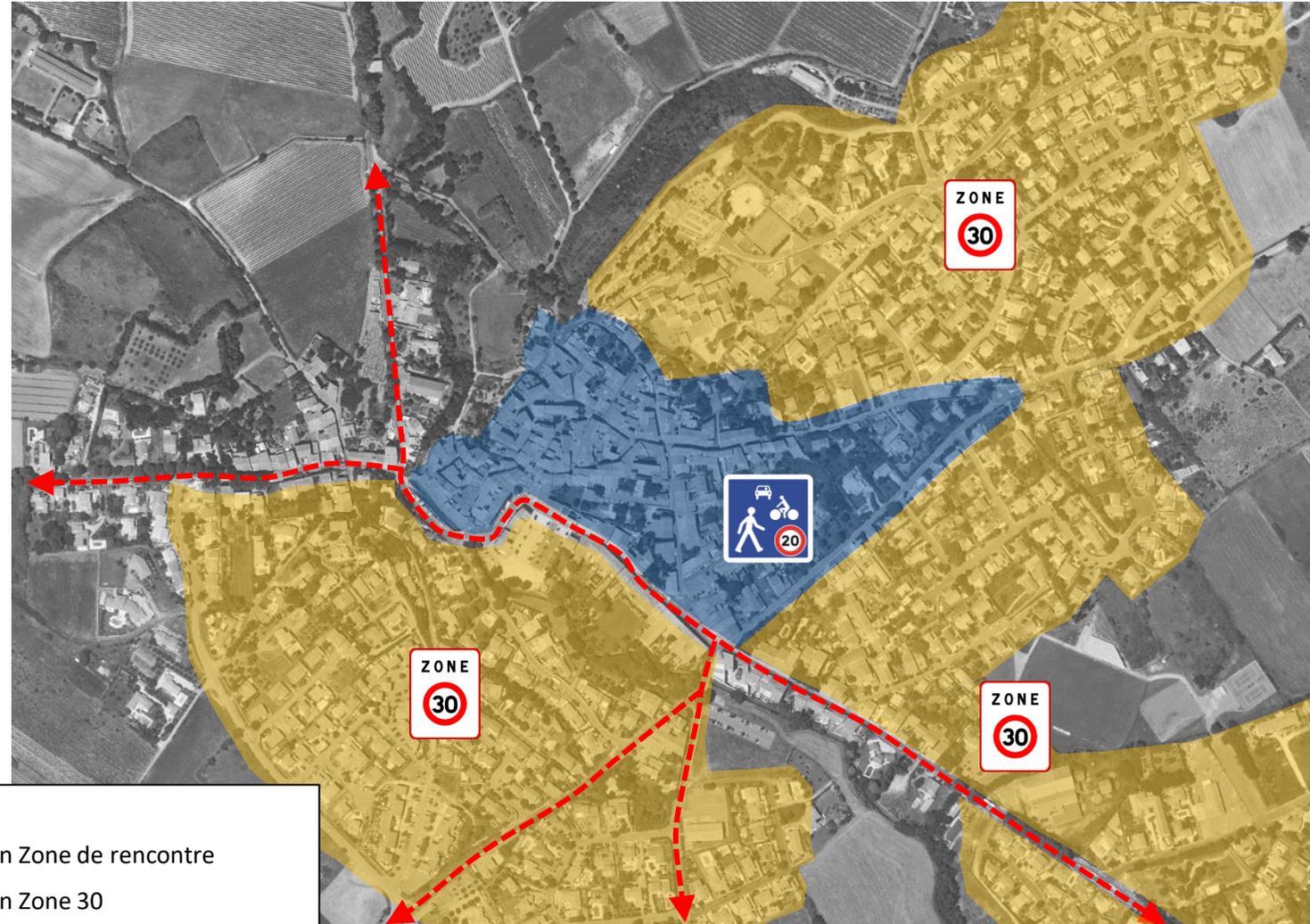
- Mise en zone de rencontre du secteur du centre ancien uniquement

→ Solution ayant eu le plus de votes de la thématique « Vitesses & place du piéton » lors de l'atelier (10 votes)

- Le reste est soumis à l'application d'une zone 30
- Les axes structurants sont également limités à 30 km/h (Av. de la Gare, Av. de Villeveyrac, Av. de Poussan, Route de Cournon)

Legende :

-  Mise en Zone de rencontre
-  Mise en Zone 30
-  Axes structurants limités à 30 km/h



5. SCENARIO 3 – APAISEMENT DES VITESSES DE CIRCULATION

MONTBAZIN



Apaisement des vitesses :

- La circulation motorisée de toute la commune est limitée à 30 km/h

→ Idée mentionnée lors de l'atelier de travail avec la population (4 votes)



Légende :

 Mise en Zone 30

6. AUTRES SOLUTIONS IDENTIFIÉES

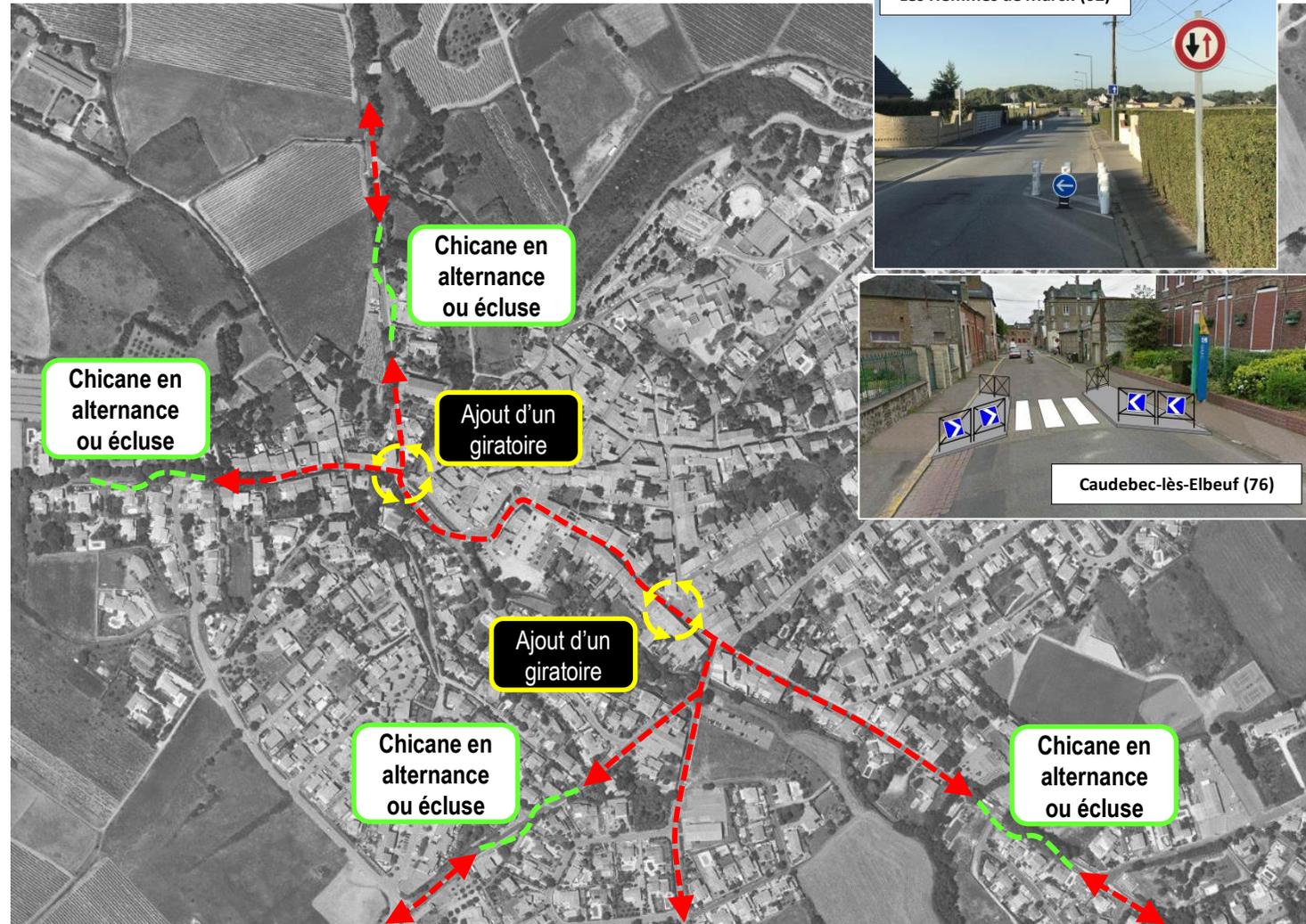
Pour réduire la vitesse des VP :

Dans le centre sur les axes structurants :

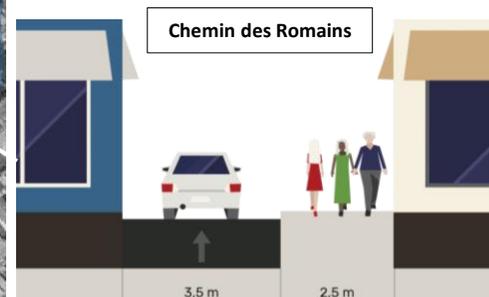
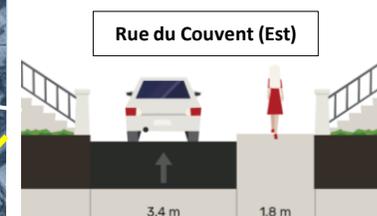
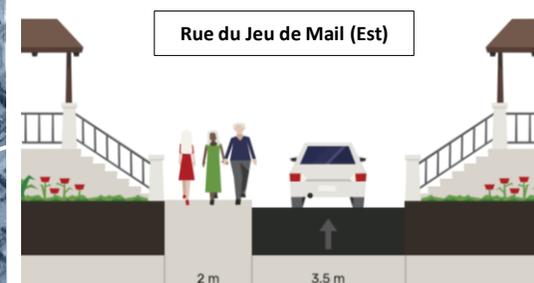
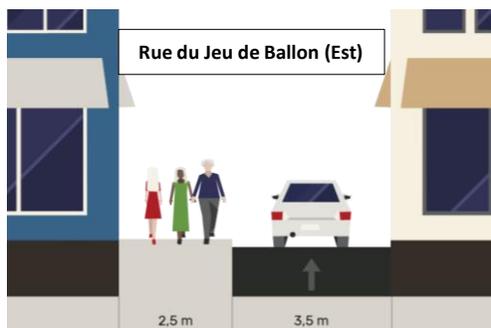
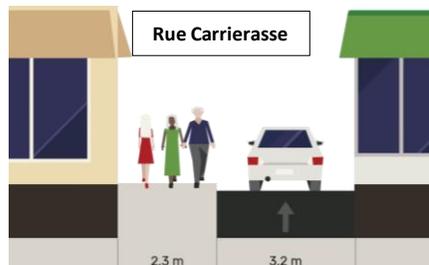
- Aménager un giratoire au bas de l'avenue de Villeveyrac → 8 votes
- Aménager un giratoire sur la place de l'église au bas de la rue Carrierasse (fontaine par exemple) → 4 votes

A l'entrée de la commune sur les axes structurants :

- Mettre en place des aménagements pour réduire la vitesse en ligne droite :
 - Chicane en alternance, avec stationnement ou non
 - Écluse avec traversée piétonne
- Possibilité d'ajouter des plateaux traversants



7. LES CHEMINEMENTS DOUX À CRÉER



Légende :

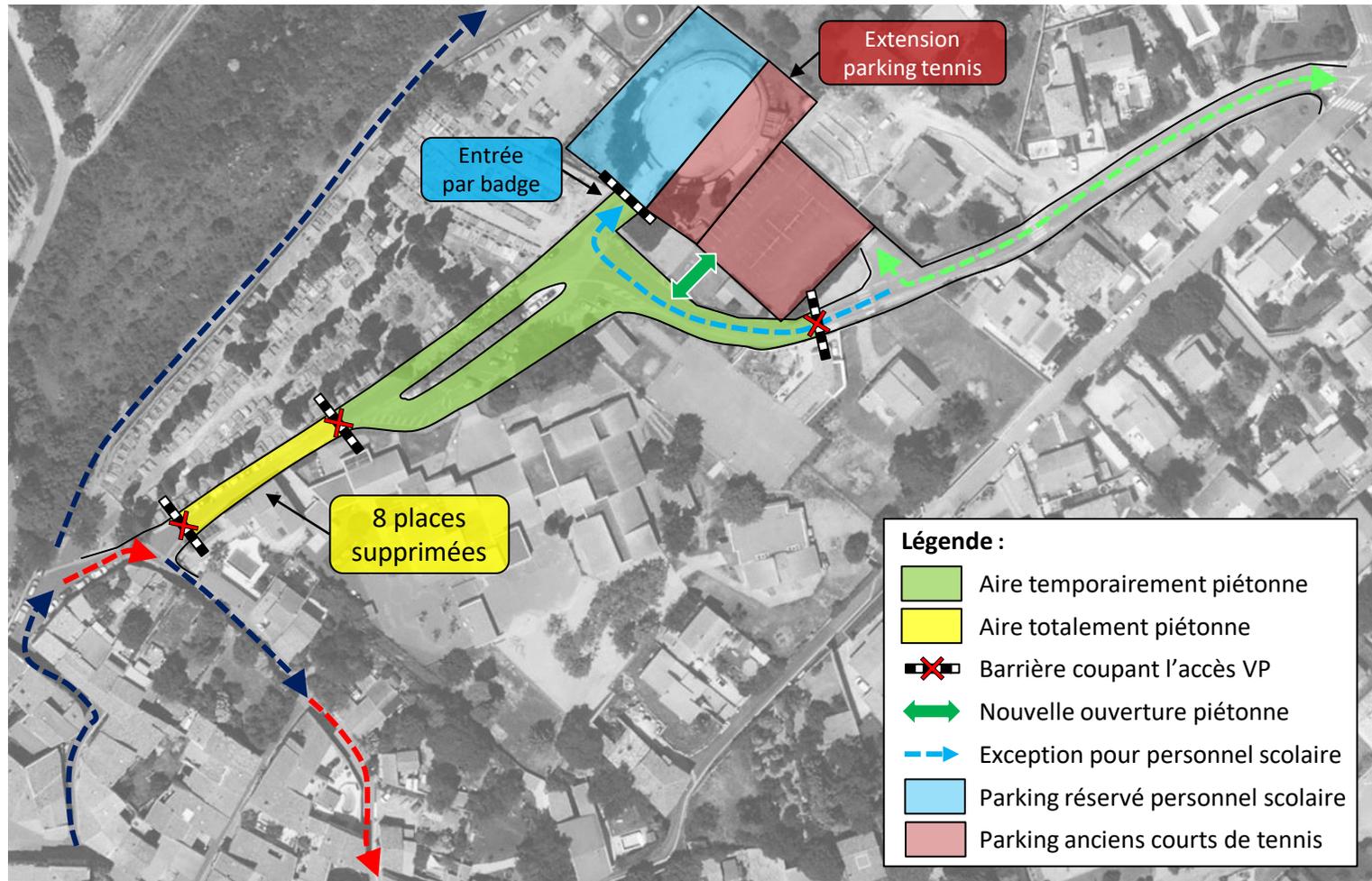
- Cheminement piéton confortable
- Cheminement piéton à créer
- Création de cheminement piéton impossible
- Mise en zone de rencontre

Faute d'espace pour créer des bandes cyclables, la mise en double sens cyclable de tous les axes de la commune a été proposée lors de l'atelier (5 votes d'action prioritaire)

8. SCÉNARIO 1 - FONCTIONNEMENT DU GROUPE SCOLAIRE (ENTRÉE / SORTIE DES ÉLÈVES)

Fonctionnement heures entrée/sortie :

- Fermeture complète de l'accès entre rue Valfalis et rue du Puits de Jacob (et suppression de 8 places de stationnement)
- Fermeture à la circulation devant l'école jusqu'à l'entrée du parking tennis par une barrière et un agent PM
- Création d'un parking dédié au personnel scolaire sur la parcelle des arènes
- Extension du parking tennis pour faciliter le stationnement & le dépôt minute
- Possibilité de laisser passer les PRM et le personnel à la barrière
- Création d'une ouverture piétonne sécurisée entre le parking des tennis et l'aire piétonne

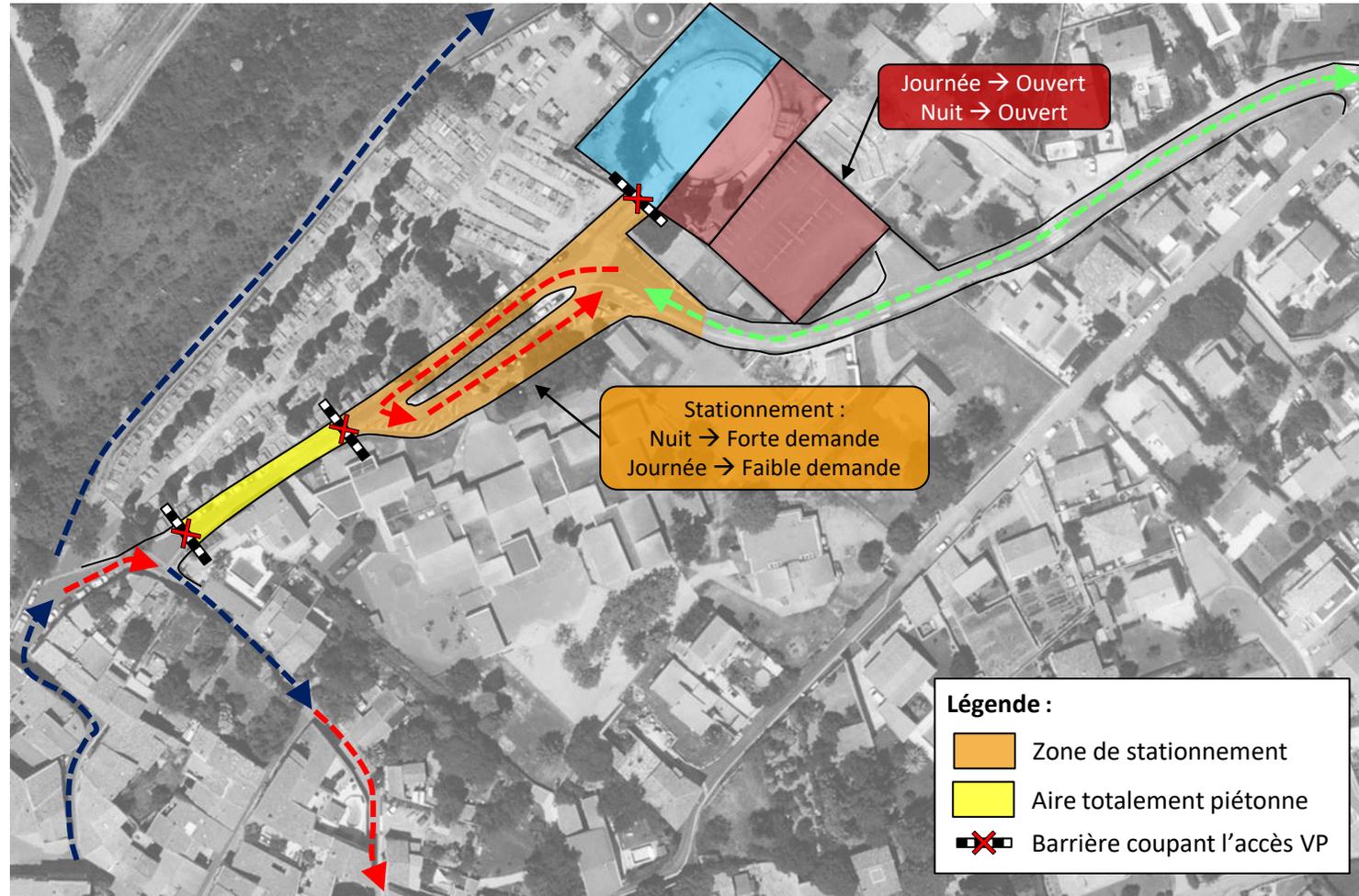


Décaler les horaires d'entrée et de sortie des élèves de maternelle et de primaire permettrait d'étaler un peu plus les flux de véhicules de parents ! (6 votes d'action prioritaire)

8. SCÉNARIO 1 – FONCTIONNEMENT GROUPE SCOLAIRE (RESTE DE LA JOURNÉE ET NUIT)

Fonctionnement le reste de la journée et la nuit :

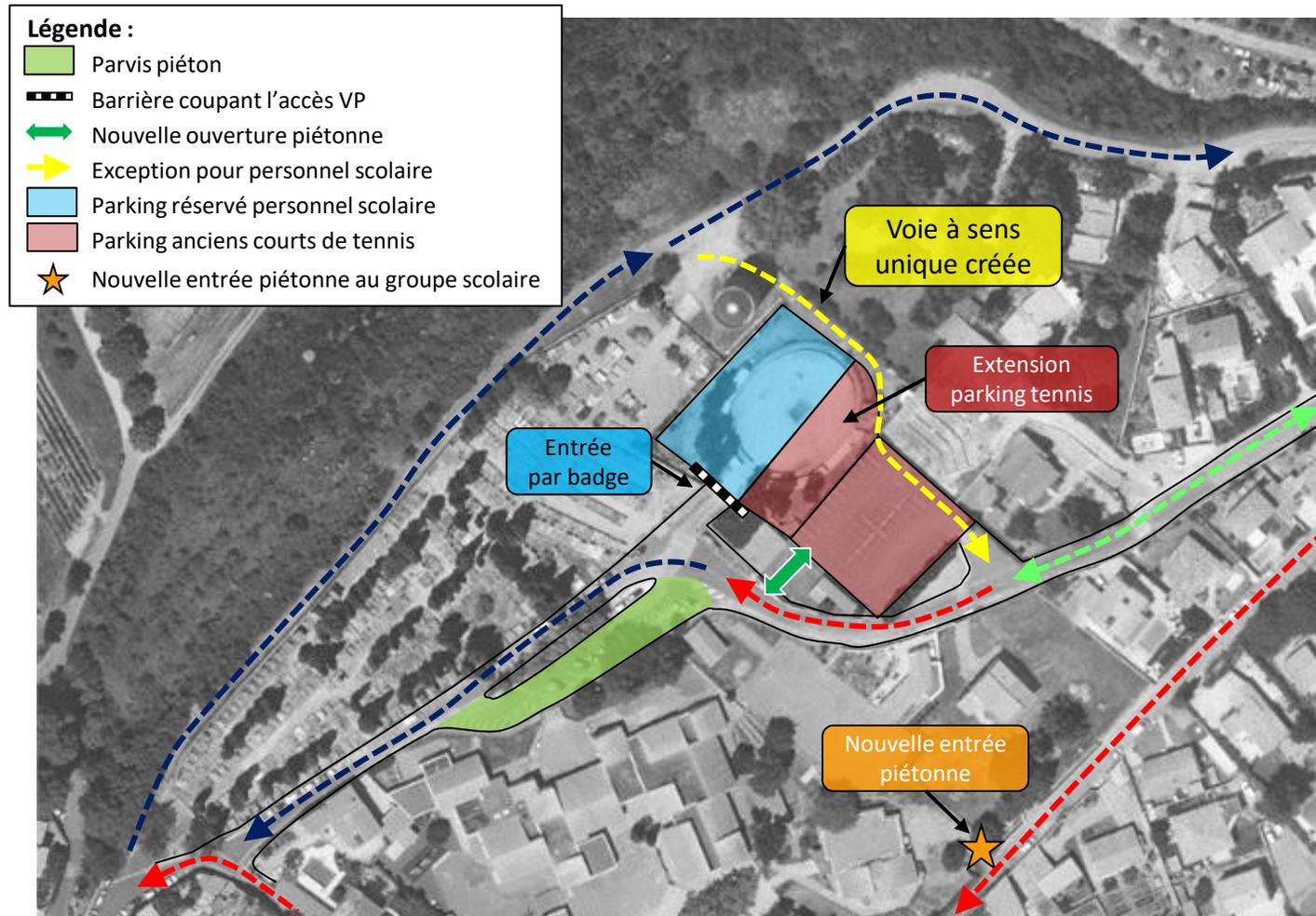
- Fermeture complète de l'accès entre rue Valfais et rue du Puits de Jacob (et suppression de 8 places de stationnement)
- Parking des anciens courts de tennis fermé la nuit
- Stationnement devant l'école et le long du cimetière libre pour répondre à la demande des riverains



8. SCÉNARIO 2 - FONCTIONNEMENT DU GROUPE SCOLAIRE (ENTRÉE / SORTIE DES ÉLÈVES)

Fonctionnement heures entrée/sortie :

- Création d'un barreau depuis le boulevard des Belges à la rue Valfalis qui contourne les parkings (et/ou arènes)
- Permet de créer une boucle de circulation pour les parents qui viennent de la rue des Courbes ou de la rue du Puits de Jacob
- Rue Valfalis complètement ouverte à la circulation en sens unique
- Conservation du stationnement le long du cimetière
- Mise en aire piétonne devant l'école (zone restreinte)
- Extension du parking tennis pour faciliter le stationnement & le dépôt minute
- Création d'une entrée piétonne depuis la rue du Jeu de Mail



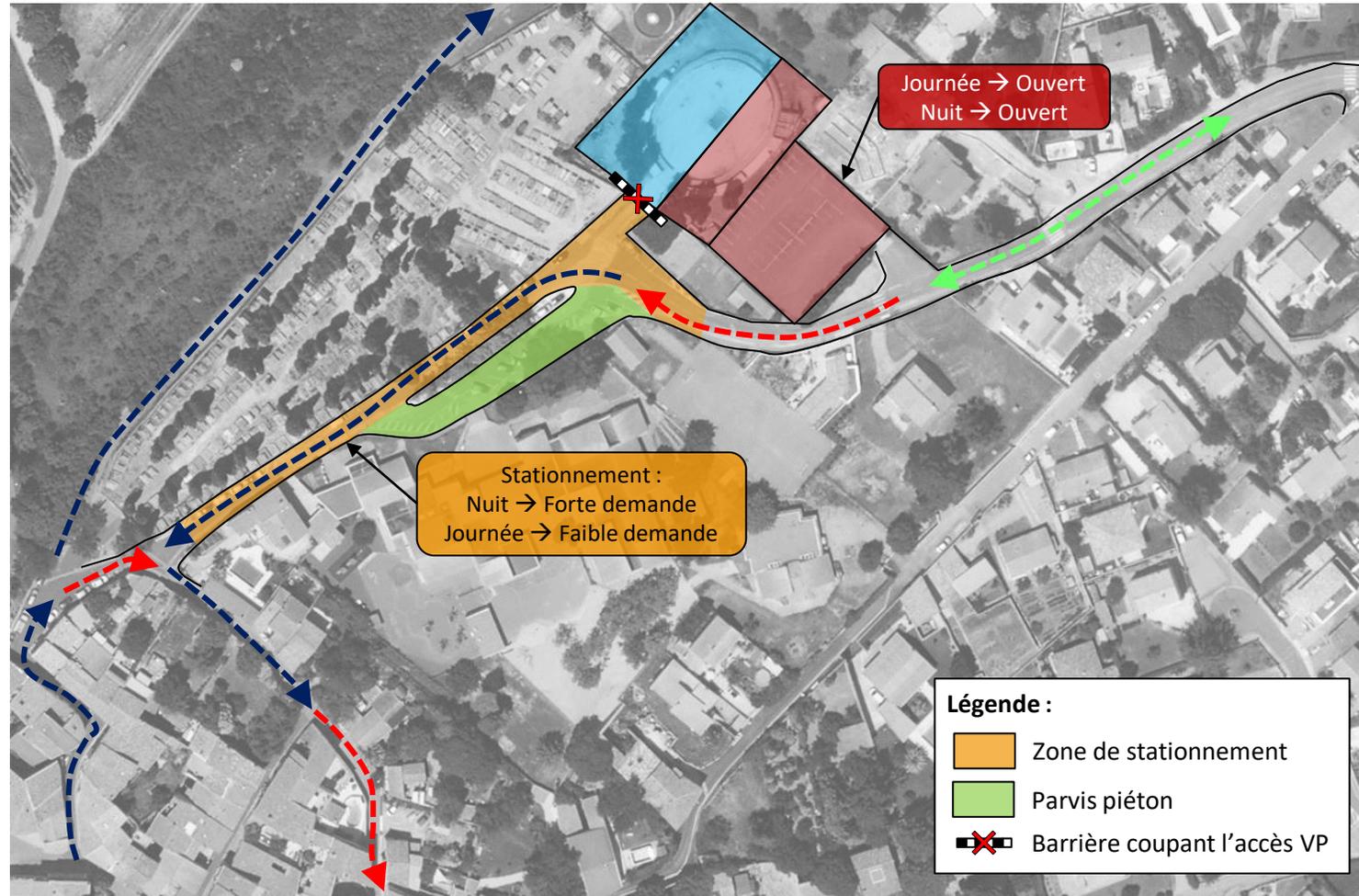
Créer un barreau entre le Bd. des Belges et la rue Valfalis a été proposé lors de l'atelier ! (7 votes)

Créer une entrée piétonne depuis la rue du Jeu de Mail a été proposé lors de l'atelier ! (5 votes)

8. SCÉNARIO 2 – FONCTIONNEMENT GROUPE SCOLAIRE (RESTE DE LA JOURNÉE ET NUIT)

Fonctionnement le reste de la journée et la nuit :

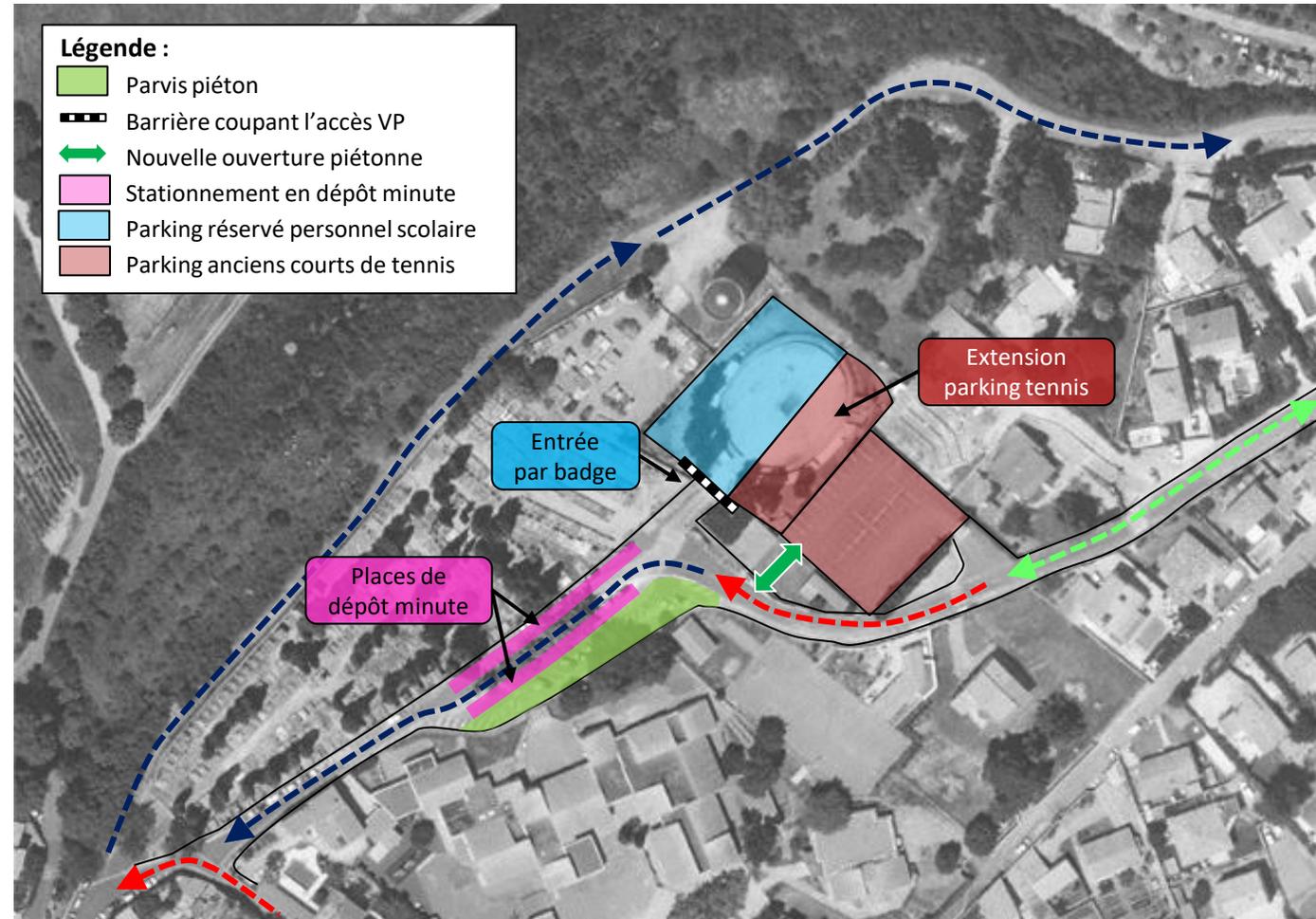
- Suppression définitive du stationnement en épi devant le groupe scolaire
- Report d'une partie du stationnement sur les anciens courts de tennis qui restent ouverts
- Nécessité de contrôler les usages pour éviter que le stationnement nocturne réduise les places aux heures d'entrée/sortie des élèves
- Stationnement le long du cimetière libre pour répondre à la demande des riverains



8. SCÉNARIO 3A - FONCTIONNEMENT DU GROUPE SCOLAIRE (ENTRÉE / SORTIE DES ÉLÈVES)

Fonctionnement heures entrée/sortie :

- Boucle de circulation entre l'entrée du parking des anciens tennis et le bd des Belges
- Pas de nouveau barreau à créer
- Rue Valfalis complètement ouverte à la circulation (avec portion en sens unique)
- Stationnement devant l'école et le long du cimetière en dépôt minute (la journée) avec ajout d'un trottoir le long du cimetière
- Les autres places de stationnement linéaire le long du cimetière restent telles quelles
- Mise en aire piétonne devant l'école (zone restreinte)
- Nécessite de réaménager le parvis de l'école
- Extension du parking tennis pour faciliter le stationnement

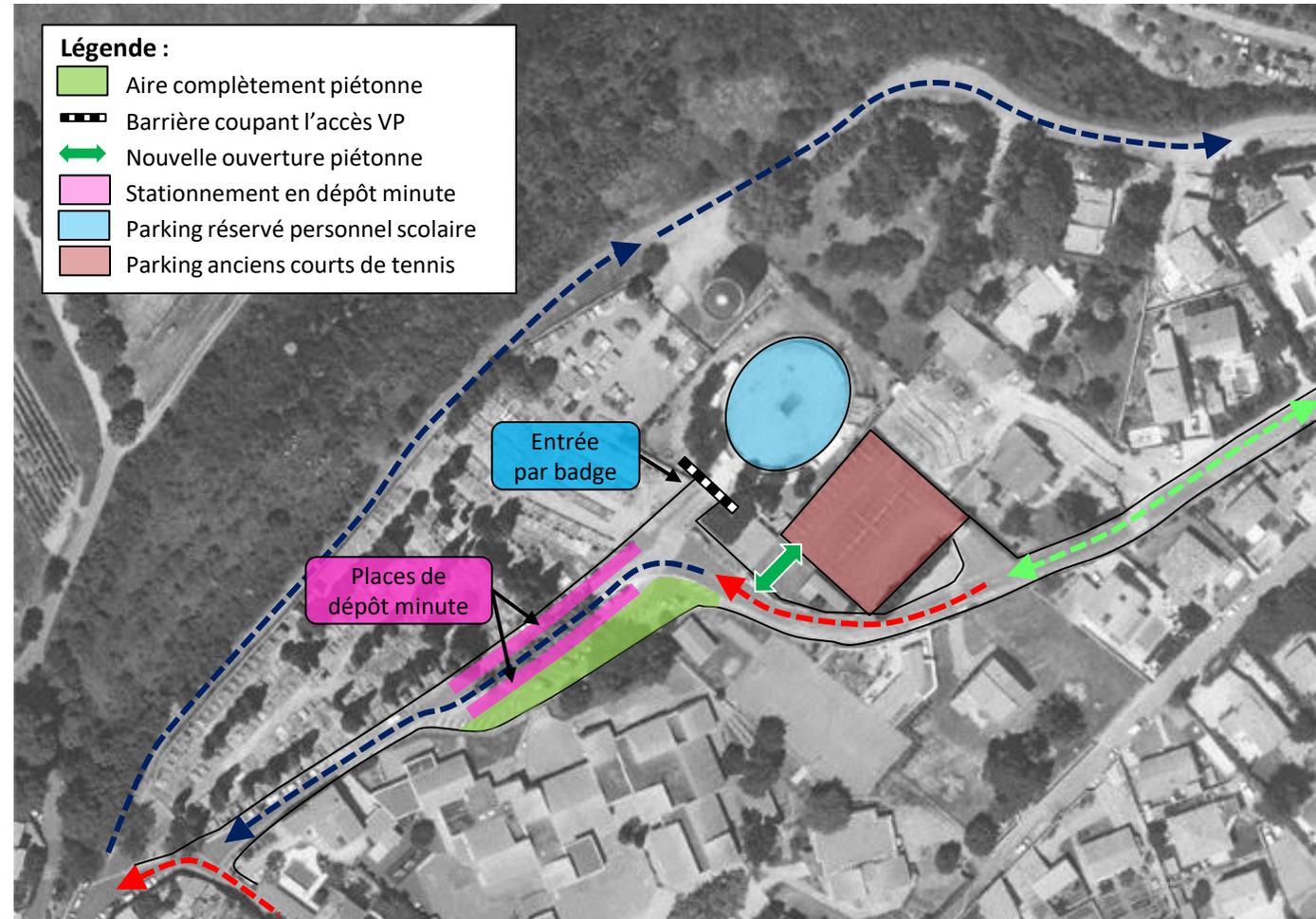


**Matérialiser des emplacements en dépôt minute a été proposé lors de l'atelier !
(11 votes d'action prioritaire)**

8. SCÉNARIO 3B - FONCTIONNEMENT DU GROUPE SCOLAIRE (ENTRÉE / SORTIE DES ÉLÈVES)

Fonctionnement heures entrée/sortie :

- Boucle de circulation entre l'entrée du parking des anciens tennis et le bd des Belges
- Pas de nouveau barreau à créer
- Rue Valfalis complètement ouverte à la circulation (avec portion en sens unique)
- Stationnement devant l'école et le long du cimetière en dépôt minute (la journée) avec ajout d'un trottoir le long du cimetière
- Les autres places de stationnement linéaire le long du cimetière restent telles quelles
- Mise en aire piétonne devant l'école (zone restreinte)
- Nécessite de réaménager le parvis de l'école
- Pas d'extension du parking tennis
- Parking pour le personnel scolaire sur l'emprise des arènes

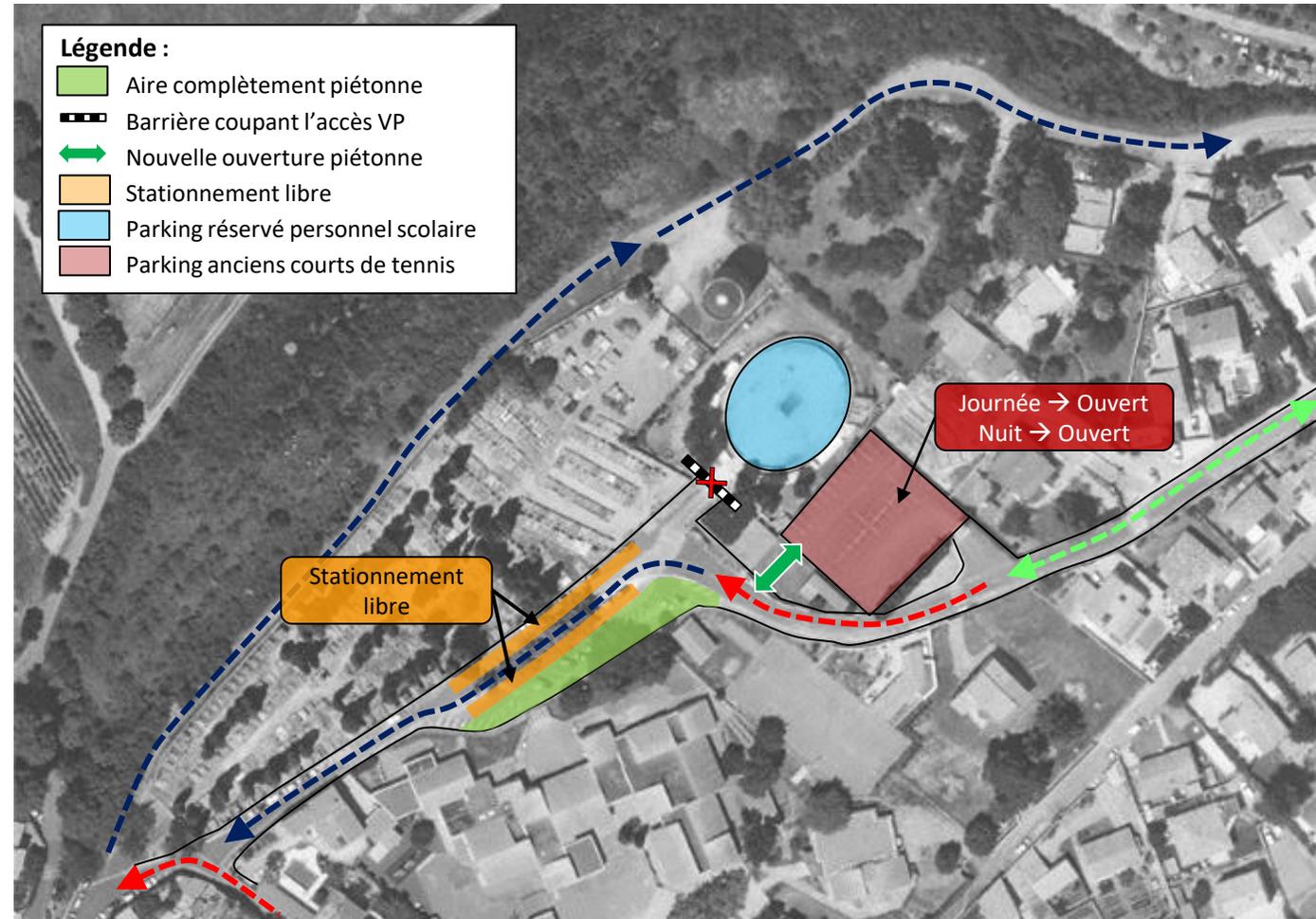


**Matérialiser des emplacements en dépôt minute a été proposé lors de l'atelier !
(11 votes d'action prioritaire)**

8. SCÉNARIO 3 - FONCTIONNEMENT DU GROUPE SCOLAIRE (RESTE DE LA JOURNÉE ET NUIT)

Fonctionnement le reste de la journée et la nuit :

- Piétonnisation totale de l'aire devant l'école
- Stationnement linéaire libre hors heures d'entrée/sortie scolaire
- Parking des anciens tennis ouvert la nuit pour compenser la réduction du nombre de places devant l'école

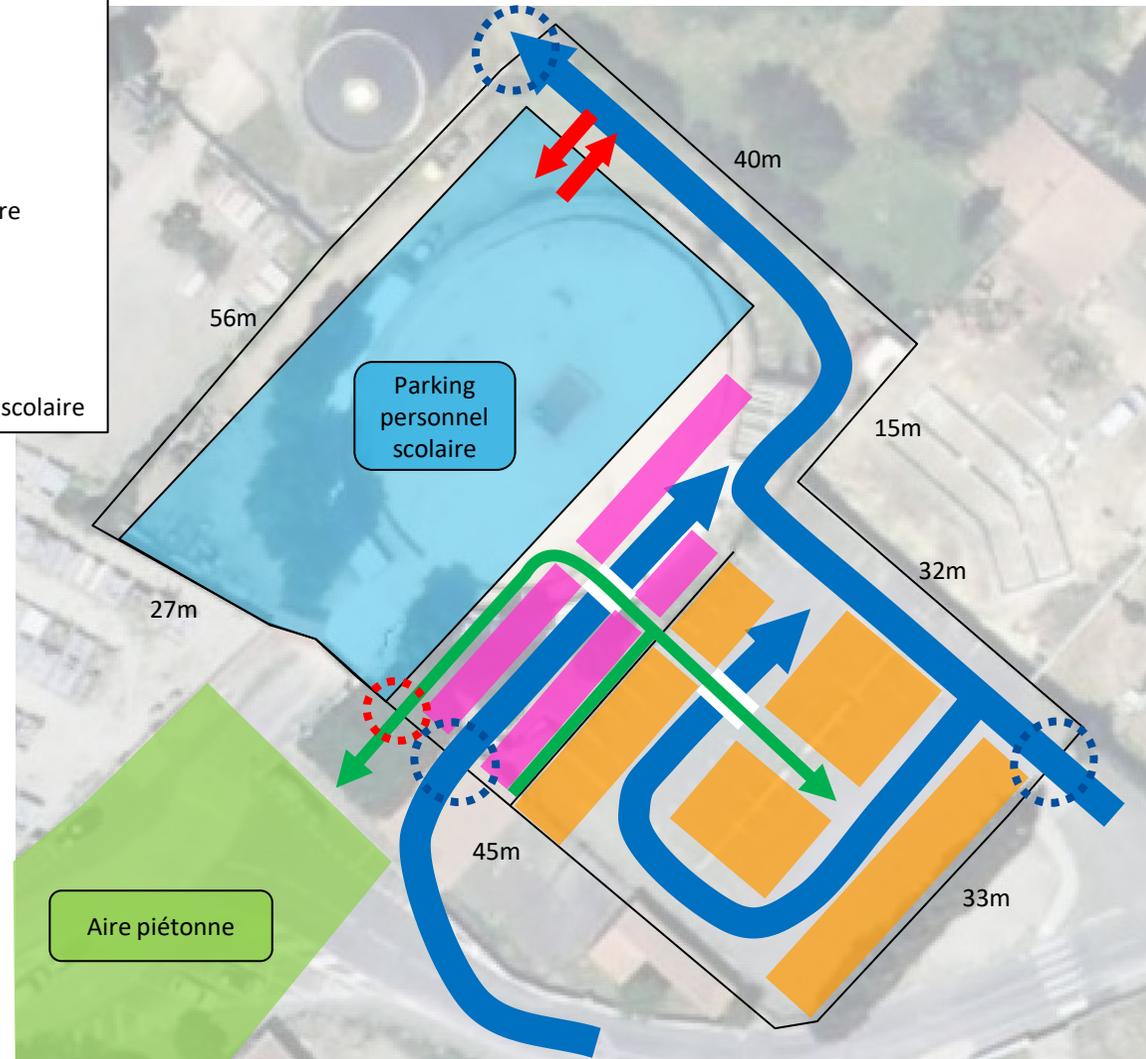


Matérialiser des emplacements en dépôt minute a été proposé lors de l'atelier !
(11 votes d'action prioritaire)

9. SCÉNARIO 1 – AMÉNAGEMENT DU PARKING DES ANCIENS COURTS DE TENNIS

Légende :

-  Aire piétonne
-  Stationnement en dépôt minute
-  Cheminement piéton
-  Stationnement libre
-  Parking réservé personnel scolaire
-  Circulation VP
-  Entrées/sortie VP
-  Entrée/sortie piétonne
-  Entrée/sortie parking personnel scolaire



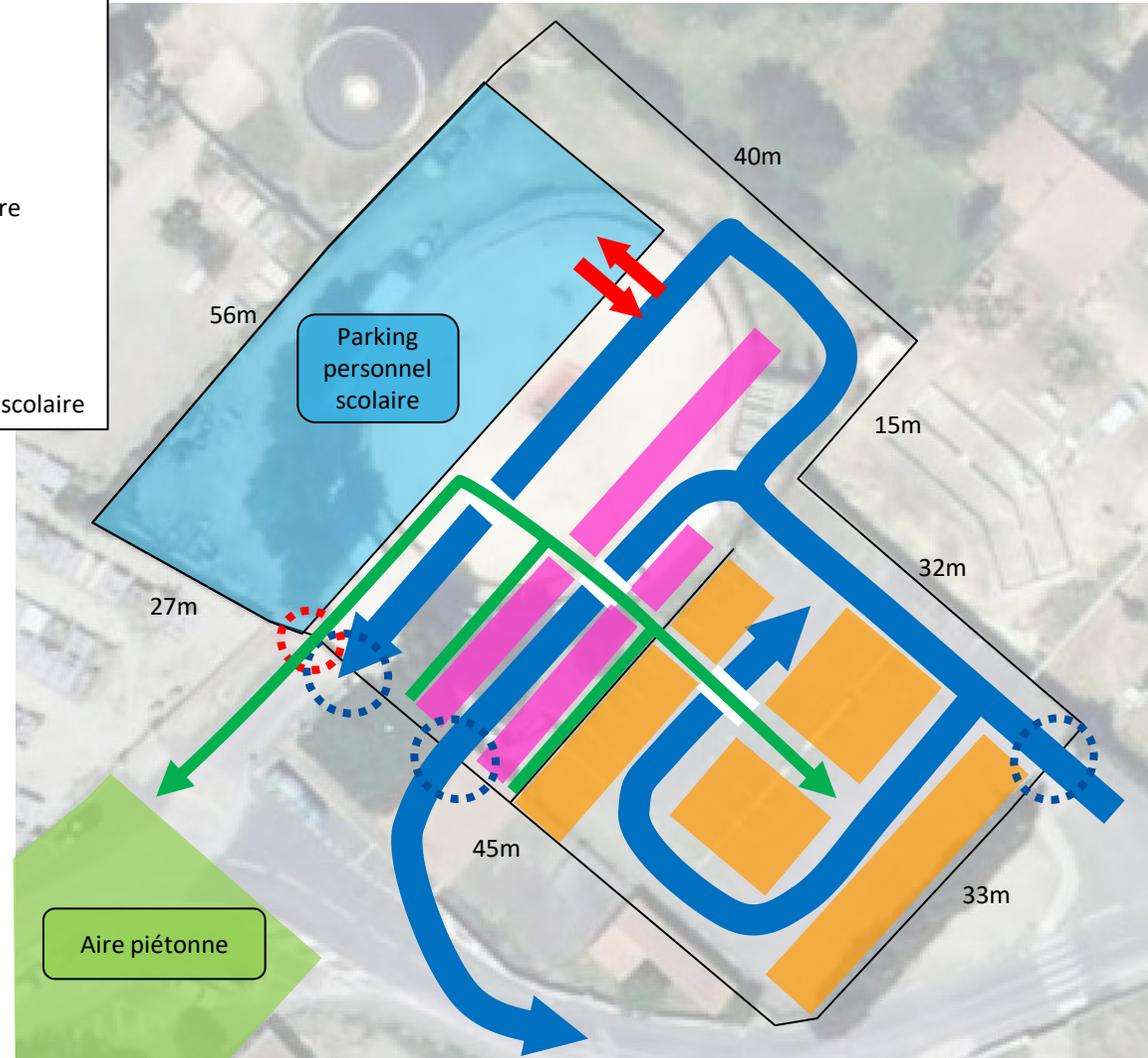
Fonctionnement du parking (si ouverture sur bd des Belges) :

- Entrées différentes pour parking classique et parking dépôt minute (environ 12 places)
- Cheminement piéton sécurisé pour traverser les zones de stationnement
- Sortie VP sur bd des Belges
- Sortie piétonne sur aire piétonne devant l'école
- Largeur requise pour dépôt minute : 7,5 à 8m (avec trottoir)

9. SCÉNARIO 2 – AMÉNAGEMENT DU PARKING DES ANCIENS COURTS DE TENNIS

Légende :

-  Aire piétonne
-  Stationnement en dépôt minute
-  Cheminement piéton
-  Stationnement libre
-  Parking réservé personnel scolaire
-  Circulation VP
-  Entrées/sortie VP
-  Entrée/sortie piétonne
-  Entrée/sortie parking personnel scolaire



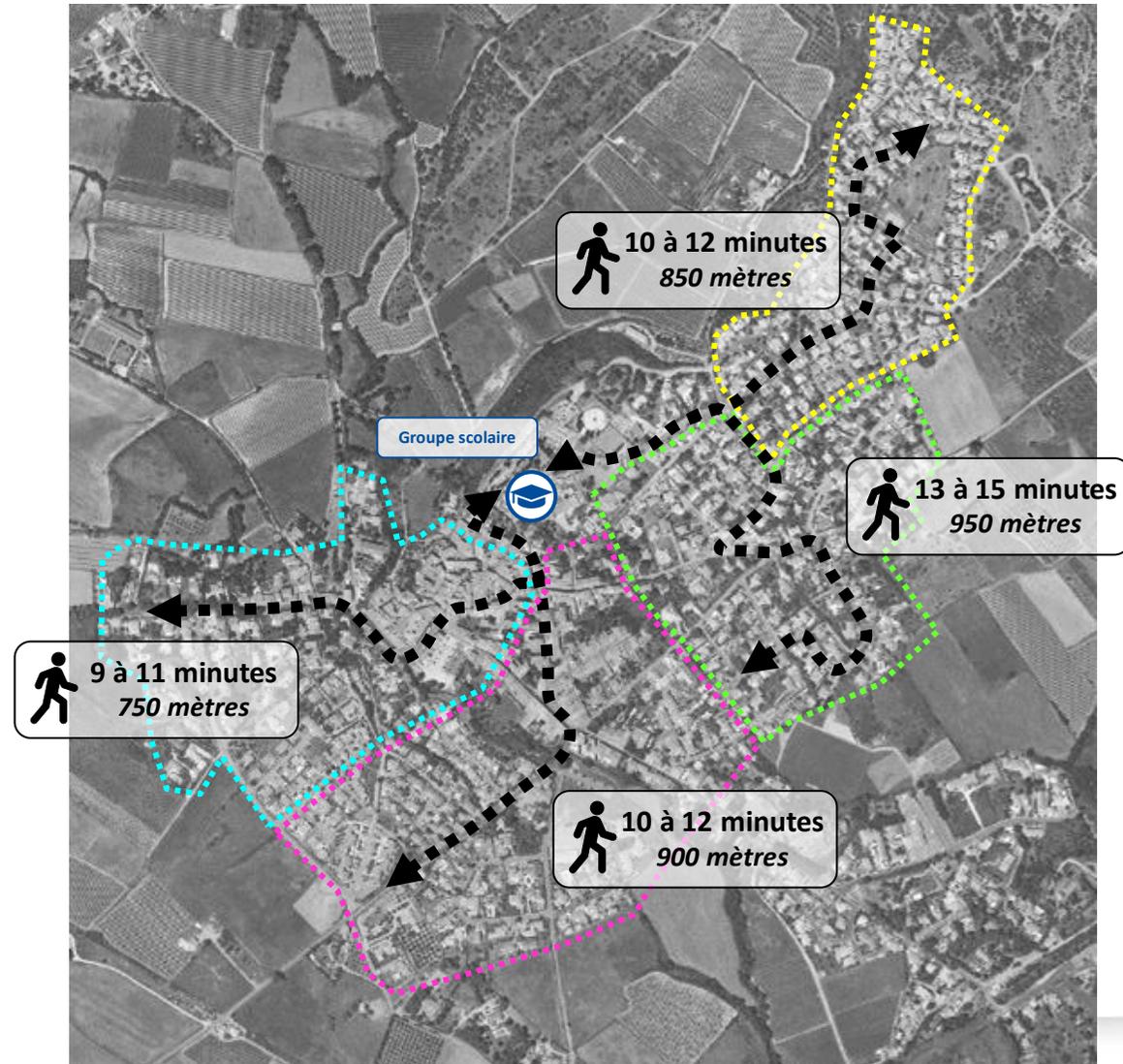
Fonctionnement du parking (si aucune ouverture sur bd des Belges) :

- Entrée unique pour parking classique et parking dépôt minute (environ 13 places)
- Cheminement piéton sécurisé pour traverser les zones de stationnement
- Sorties VP sur rue Valfalis
- Sortie piétonne sur aire piétonne devant l'école → décalée contre le cimetière pour éviter les croisement avec les VP

10. RÉFLEXION SUR LA MISE EN PLACE D'UNE DÉMARCHE DE PÉDIBUS

Réflexion sur une démarche de pédibus :

- Découpage de la commune en 4 zones
- Temps de marche à pieds vers le groupe scolaire à 15 minutes maximum (temps adapté à la vitesse de marche des enfants)
- Parcours optimisés afin de favoriser la logique de « ramassage scolaire »
- Démarche à initier qui doit être soutenue et adoptée par les parents d'élèves

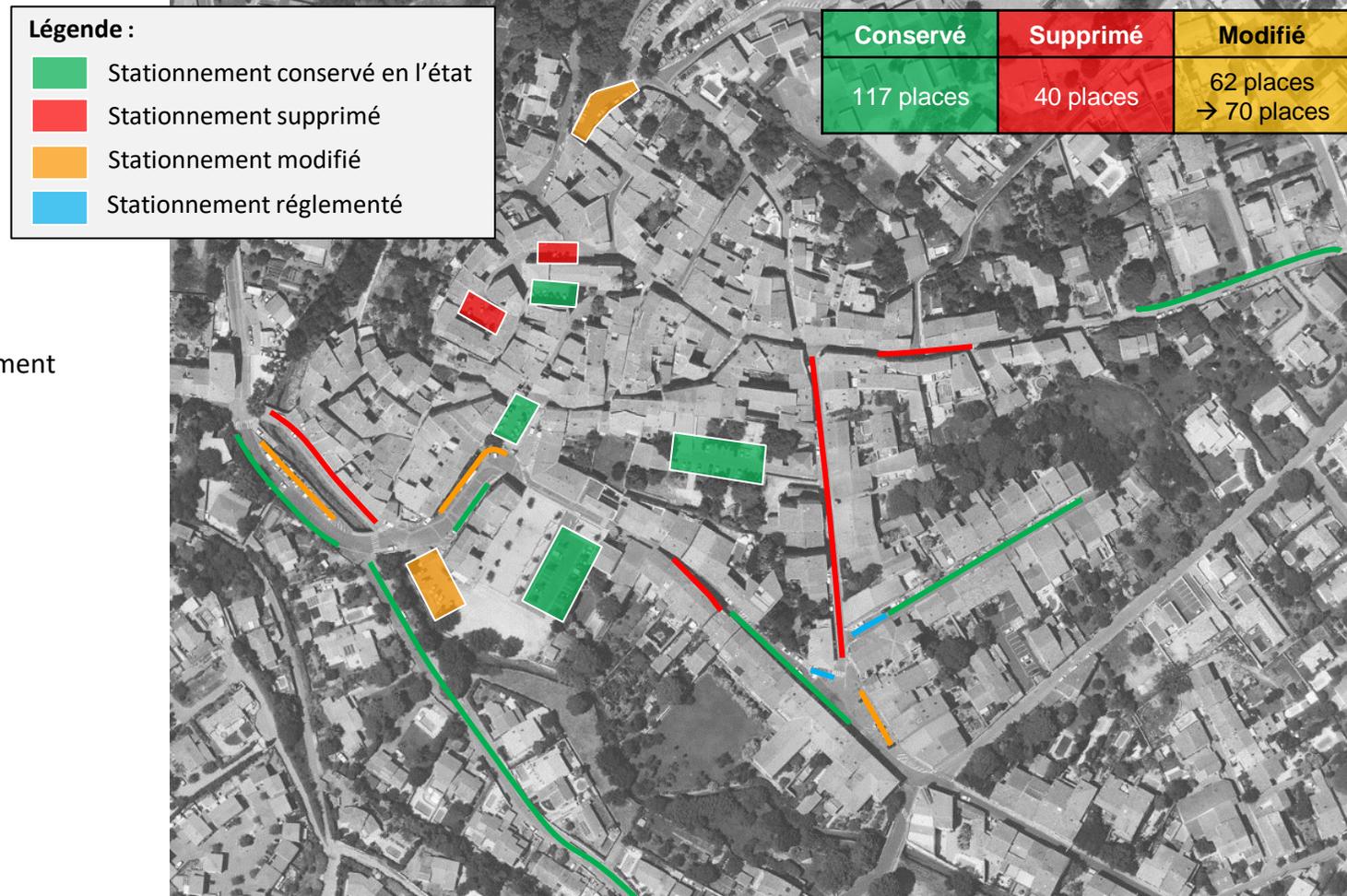


3/ Plan local de stationnement

11. RÉGULER L'OFFRE DE STATIONNEMENT DANS LE CENTRE ANCIEN

Réguler l'offre de stationnement :

- Suppression du stationnement linéaire sur les rues étroites :
 - Rue Carrierasse
 - Rue du Jeu de Ballon
 - Rue du Couvent
 - Quai de la Vène
- Suppression des poches de stationnement sauvage :
 - Devant la Mairie
 - Place du Château
 - Rue du Peyrou / Rue Valfalis
- Conservation des parkings en l'état
 - Parking rue du Jeu de Ballon
 - Parking place du Marché
 - Parking des Colonnades
 - Parking derrière la Mairie
- Réaménagement du stationnement :
 - Parking devant le Bar/Tabac
 - Stationnement sur le Quai de la Vène
 - Stationnement en bas de la rue Carrierasse



12. STATIONNEMENT À RÉAMÉNAGER

Réaménager le stationnement :

• Parking devant le Bar/Tabac :

- Demande d'extension du parking par les participants de l'atelier
- Reculer les poteaux pour gagner 5 à 6 places
- Étudier faisabilité avec projet de marché

• Parking Quai de la Vène :

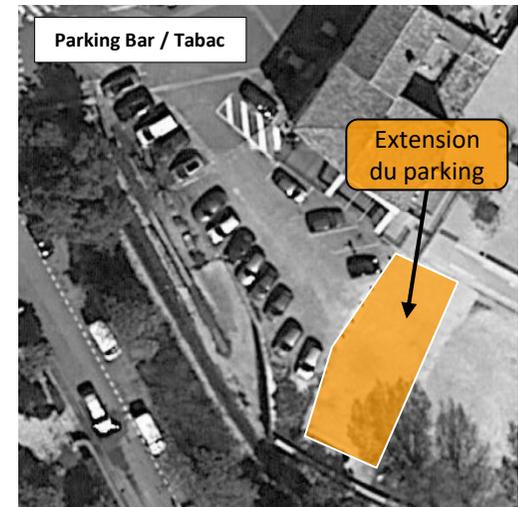
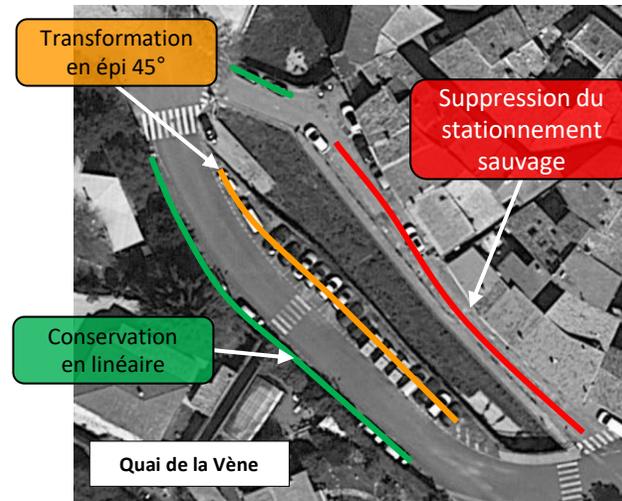
- Suppression du stationnement sauvage
- Transformation du stationnement bataille en épi à 45°
- Relocalisation des conteneurs pour gagner des places (+ 3 places)
- Conservation du linéaire le long du mur (décalé de 0,5m du mur pour faciliter la sortie du véhicule)

• Rue Carrierasse / Av. de la Gare :

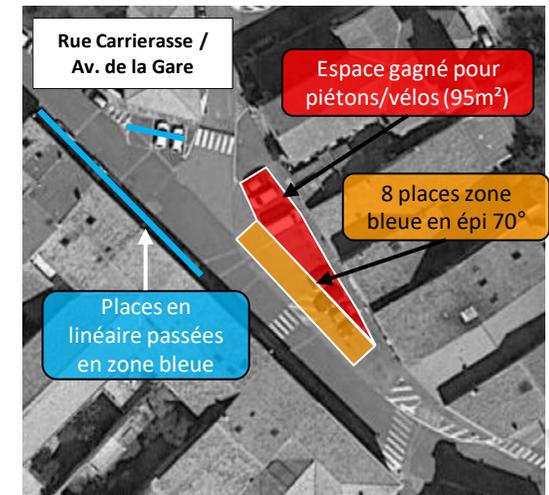
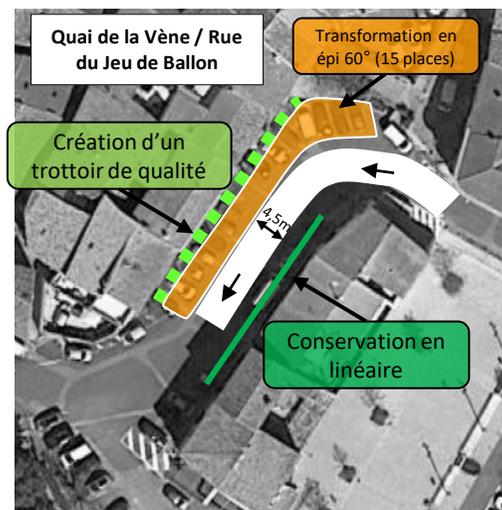
- Transformation du stationnement en bataille (12 places) en épi à 70° (8 places)
- Stationnement décalé le long de la route
→ permet de gagner de l'espace dédié aux modes actifs devant les commerces
- Conservation de la zone bleue sur la zone
- Places linéaires conservées mais réglementées (stationnement limité dans le temps en journée)

• Quai de la Vène / Rue Jeu de Ballon :

- Réduction de la largeur de voie (4,5m) → décaler le stationnement (au Nord) et le transformer en épi 70°
- Cela permet de créer un cheminement piéton de meilleure qualité côté Nord
- Stationnement linéaire au Sud conservé et mieux matérialisé



Agrandir le parking de la Vène est la solution ayant reçu le plus de vote de la thématique « Stationnement » ! (13 votes)



13. REPORTER L'OFFRE EN PÉRIPHÉRIE DU CENTRE ANCIEN

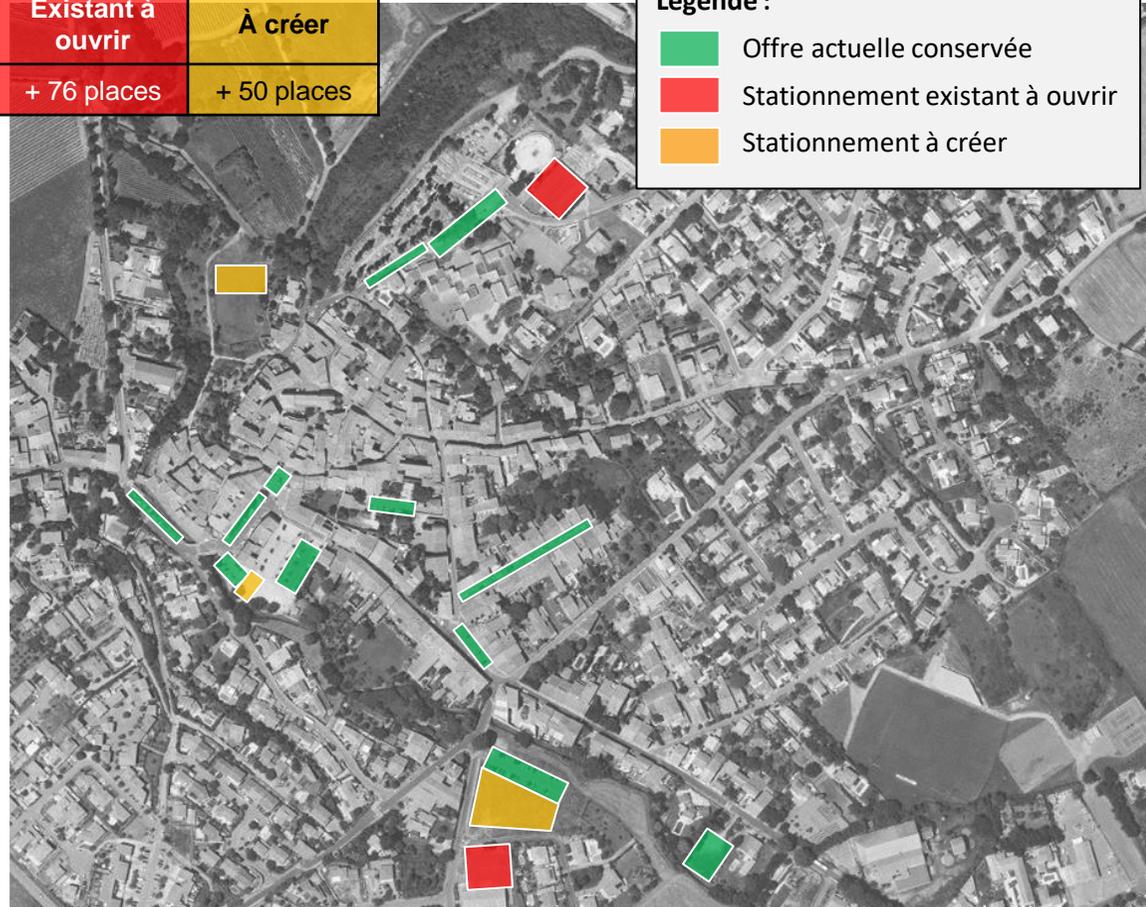
Reporter l'offre de stationnement en périphérie du centre :

Conservé	Existant à ouvrir	À créer
208 places	+ 76 places	+ 50 places

Légende :

- Offre actuelle conservée
- Stationnement existant à ouvrir
- Stationnement à créer

- Offre de stationnement conservée :
 - A proximité du centre : 112 places
 - Parkings existants en périphérie proche : 96 places
 - Offre presque doublée à moins de 10 minutes de marche à pieds du centre
- Si ouverture des parkings fermés la nuit :
 - Parking des anciens courts de tennis : + 36 places
 - Parking de la salle polyvalente : + 40 places
 - Mais contrainte par rapport à la location de la salle (doit avoir un parking)
- Si création de nouveaux espaces de stationnement :
 - Parcelle en-dessous de la salle polyvalente : + 25 places
 - Régulièrement ouvert pour des manifestations communales
 - Parcelle sur la rue de la Davalade : + 20 places
 - Actuellement fermée par une barrière mais peut être ouverte
 - Extension du parking de la Vène: + 5 places



Créer du stationnement en périphérie a été proposé lors de l'atelier (10 votes d'action prioritaire)

14. AUTRES ACTIONS LIÉES AU STATIONNEMENT

Autres actions :

- Créer un macaron résident de Montbazin :
 - Pour l'obtenir, les résidents doivent faire une demande à la mairie de la commune
 - Permet de réglementer le stationnement à certains endroits :
 - La nuit à proximité du centre ancien
 - Sur du stationnement payant, sauf pour les résidents
 - Proposition de la part de la population : rendre le stationnement payant pour les non-résidents sur le Quai de la Vène

- Créer un parking dédié aux randonneurs en périphérie :
 - Stationnement partiellement réservé aux randonneurs (places obligatoirement sans macaron résident de Montbazin)
 - Jalonnement à prévoir
 - Autre partie du parking réservée aux résidents avec macaron



Mettre en place un macaron résident a fait l'objet de 8 votes d'action prioritaire lors de l'atelier

Synthèse propositions d'actions

	Synthèse propositions d'actions			
Circulation VP à réseau constant	<p>Scénario 1 - Mise en sens unique sens Horaires Passage par Ch. Des Romains obligatoire pour sortir du centre Fermeture définitive de l'accès entre rue Valfalis et rue du Puits de Jacob</p> <p>Sans nouvelle voirie ces scénarios sont trop contraints cependant ils sont cumulables avec les propositions de désenclavement.</p>	<p>Scénario 2 - Mise en sens unique sens antihoraire Passage par rue Carrierasse obligatoire pour sortir du centre Moins de contraintes de circulation dans le centre (boucle rue Voie Romaine par exemple)</p>	<p>Scénario 3 - Double sens sur chemin des romains mais avec élargissements ponctuels et circulation alternée. Contraintes importantes sur les riverains avec des jardins impactés.</p>	
Circulation VP avec nouveau barreau	<p>Barreau Nord depuis rue Davalade (variante A) Passage par le Nord du bâtiment en bordure de parcelle viticole Pas de contrainte spécifique par rapport au PLU Pente faible, sauf à la jonction avec la rue Valfalis Coût élevé (au moins 400 000 € HT)</p>	<p>Barreau Nord depuis rue Davalade (variante B) Passage par le Sud du bâtiment avec ouverture paysagère sur la végétation dense, donc contrainte paysagère et potentiellement écologique Forte pente constante Coût moins élevé (au moins 280 000 € HT)</p>	<p>Barreau Sud depuis rue du Forum Passage par une parcelle agricole donc contrainte paysagère et de continuité écologique Impact sur accès au stade et sur parking du stade Coût moins élevé (au moins 130 000 € HT) uniquement pour traverser la parcelle agricole</p>	
Circulation TC	<p>Scénario 1 - Tracé actuel avec boucle par rue du Forum Desserte constante (7 arrêts) Création stockage au bas du ch. des Romains Gestion du ch. des Romains par feux pour double sens bus (sens descendant)</p>	<p>Scénario 2 - Suppression de l'arrêt "Lot. 3 Oliviers" 6 arrêts desservis 5 à 7 minutes de marche entre l'arrêt supprimé et les habitations les plus éloignées gestion du ch. des Romains par feux pour double sens bus (sens descendant)</p>	<p>Scénario 3 - Suppression des arrêts "Lot. 3 Oliviers" et "Ch. Des Romains" 5 arrêts desservis 11 minutes de marche maximum entre les arrêts supprimés et le plus proche Aucune contrainte de gestion du double sens TC sur ch. des Romains</p>	<p>Scénario 4 - Passage par nouveau barreau Nord depuis rue Davalade Meilleure desserte (7 arrêts) Aucune contrainte de gestion du double sens TC sur ch. des Romains Nécessite la création du nouveau barreau Nord</p>
Apaisement des vitesses	<p>Scénario 1 - Zone de rencontre étendue (quai de la venne, centre historique, secteur école, rue du forum) Piéton prioritaire sur toutes les voies peu larges. Reste de la commune soumise à de la Zone 30</p>	<p>Scénario 2 - Zone de rencontre restreinte au centre (chemin de romain, quai de la venne, rue du couvent) Piéton prioritaire sur toutes les ruelles du centre Reste de la commune soumise à de la Zone 30</p>	<p>Scénario 3 - Zone 30 sur toute la commune Aucune Zone de rencontre</p>	
Groupe scolaire	<p>Scénario 1 - Fermeture de l'accès entre rue Valfalis et rue du Puits de Jacob Suppression de 8 places de stationnement linéaire Piétonnisation totale de l'aire devant l'école Obligation de passer par le parking des anciens tennis avec ouverture piétonne Création d'un parking réservé pour personnel scolaire sur les arènes</p>	<p>Scénario 2 - Mise à sens unique rue Valfalis (Ouest) Piétonnisation totale de l'aire d'entrée proche de l'école Suppression de 20 places de stationnement Nouvelle entrée piétonne depuis la rue du Jeu de Mail Création d'un barreau depuis le bd. des Belges (sens unique) créant une boucle avec la rue Valfalis pour demi-tour Création d'un parking réservé pour personnel scolaire sur les arènes</p>	<p>Scénario 3 - Dépôt minute sur rue Valfalis Piétonnisation totale de l'aire d'entrée proche de l'école Mise en sens unique de la rue Valfalis (Ouest) Suppression de 9 places de stationnement Création d'emplacements de dépôt minute en face de l'école Création d'un parking réservé pour personnel scolaire sur les arènes</p>	
Parking anciens tennis avec extension	<p>Scénario 1 - Avec ouverture sur bd. des Belges Nécessite l'extension du parking sur les arènes Entrées différenciées : parking classique et dépôt minute Sortie unique sur bd. des Belges Entrée/sortie parking personnel scolaire à proximité du bd. des Belges Création de dépôt minute et sortie piétonne</p>	<p>Scénario 2 - Sans ouverture sur bd. des Belges Nécessite l'extension du parking sur les arènes Entrée unique depuis rue Valfalis Sorties différenciées : parking classique et dépôt minute Entrée/sortie parking personnel scolaire au Nord de la parcelle Création de dépôt minute et sortie piétonne</p>		

CONCLUSION

Propositions d'actions à Montbazin :

- Scénarios d'actions proposés selon chaque thématique
- Propositions coconstruites avec la population locale, ayant deux objectifs :
 - Prendre en considération l'avis et la connaissance des résidents montbazinois ;
 - Intégrer leurs idées à une vision plus globale du fonctionnement de la commune.

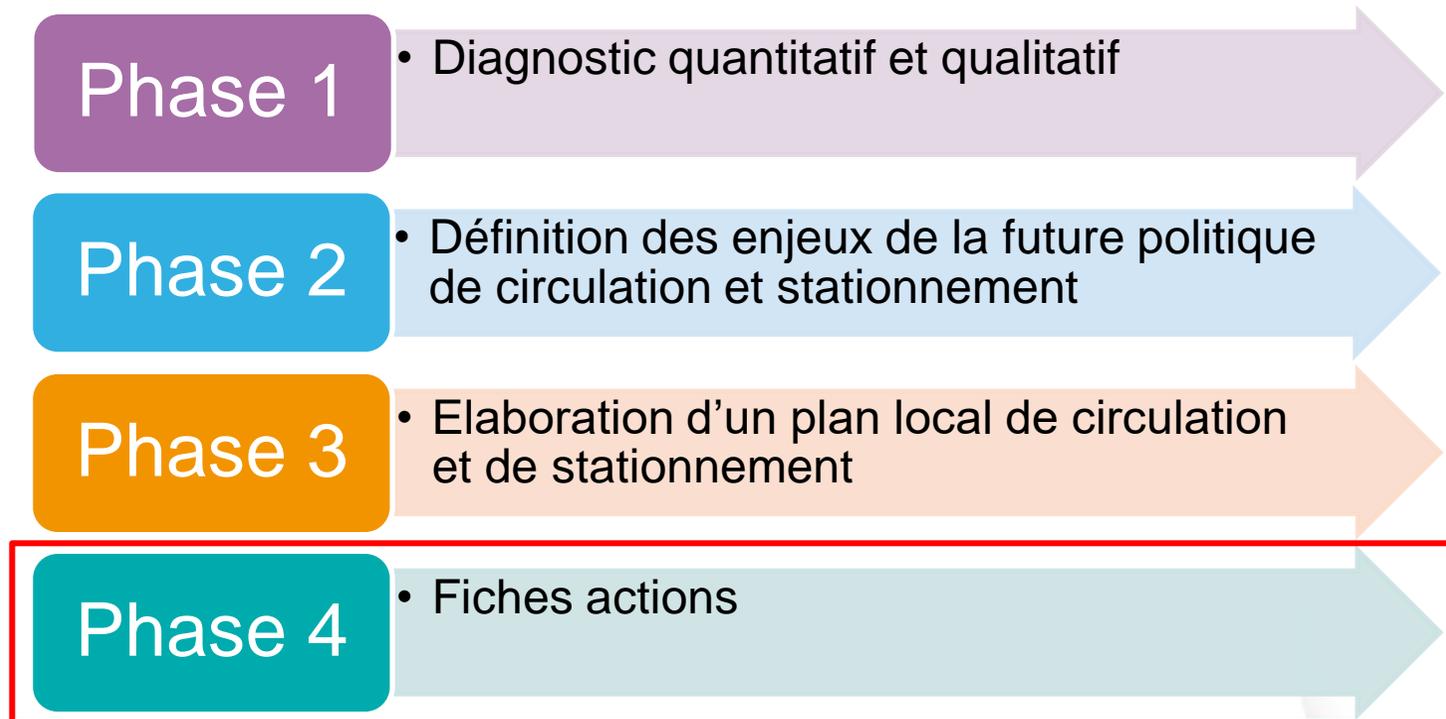
Actions phares :

- Circulation VP :
 - Généraliser les sens uniques sur le centre ancien avec création de boucles de circulation ;
 - Créer un nouveau barreau (Nord ou Sud) afin de reporter la desserte riveraine des quartiers résidentiels au Nord-Est ;
- Circulation TC : Modifier le tracé et les arrêts afin d'éviter les contraintes de largeur de voirie (notamment ch. des Romains) ;
- Apaisement des vitesses :
 - Mise en œuvre d'une zone de rencontre sur le centre ancien ;
 - Réduction de la vitesse par des aménagements spécifiques en entrée/sortie de commune et au centre sur les axes structurants ;
- Circulation piétonne : Créer des cheminements piétons sécurisés là où cela est possible ;
- Groupe scolaire :
 - Piétonniser une partie de l'aire d'entrée à l'école ;
 - Réaménager le stationnement devant l'école (rue Valfalis) et sur les anciens courts de tennis avec extension envisageable sur les arènes ;
- Stationnement :
 - Supprimer du stationnement sauvage dans le centre ancien ;
 - Réaménager certaines aires de stationnement (extension de parking ou modification du type de stationnement) ;
 - Créer du stationnement en créant des parkings en périphérie ou en ouvrant l'accès à des parkings fermés la nuit.

5/ Suite de la mission

SUITE DE LA MISSION

Phase 4 : Rédaction des fiches actions



Ingérop
Nathalie PERIGAULT
04 67 27 18 11
06 07 58 72 56

MERCI DE VOTRE ATTENTION



Ville & Mobilité

